



Etude de valorisation paysagère et touristique des bassins versants de l'Avanon, de la Calonne, de la Petite Calonne et de la Chalaronne et ses affluents.

## Phase 1

# ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC PAYSAGER DU TERRITOIRE

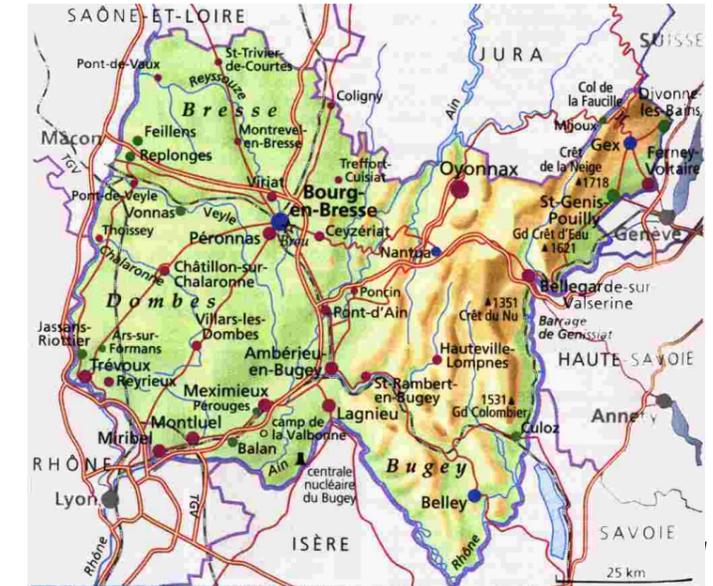
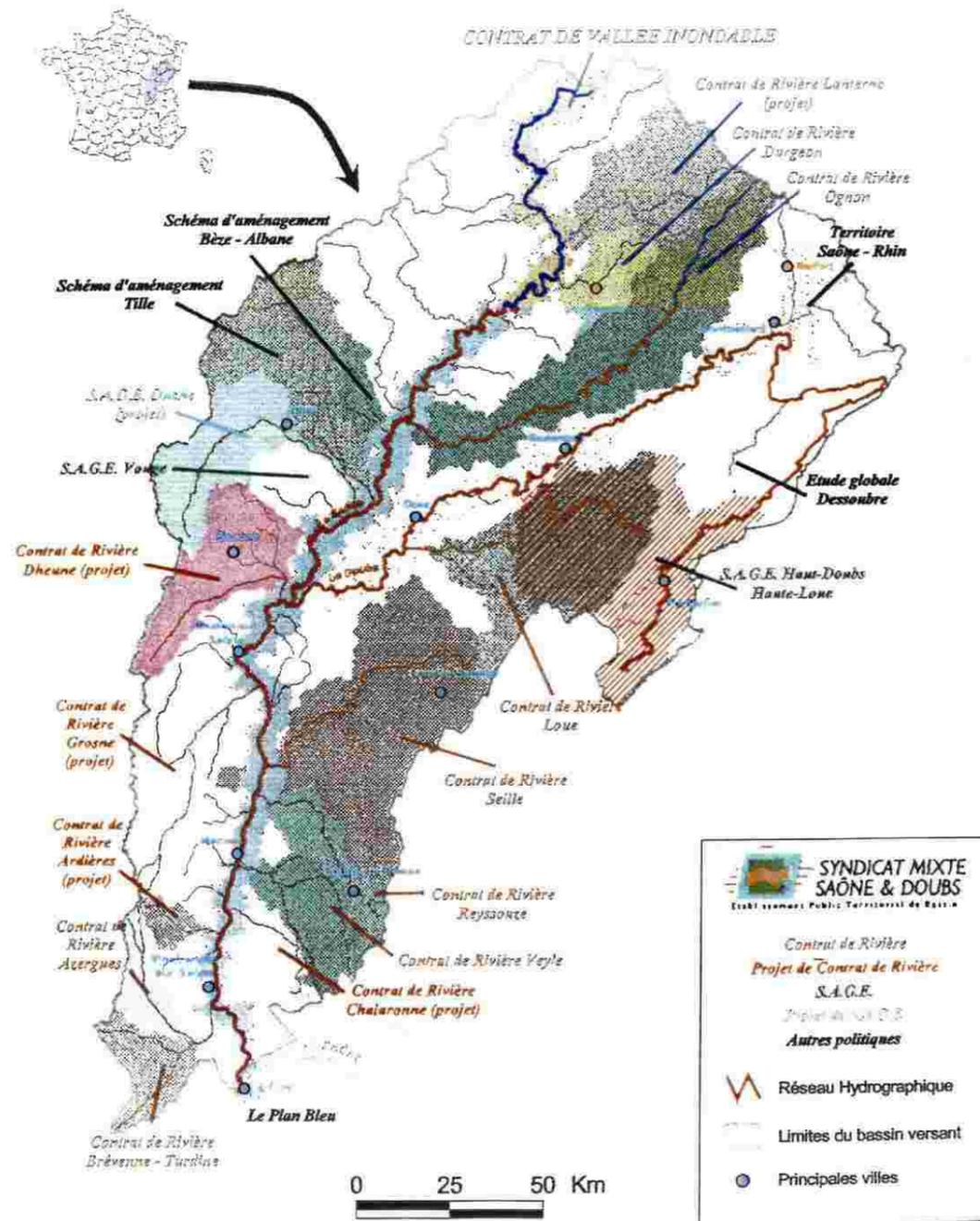
Avant-Propos	3
Présentation	4
1. La situation géographique : "Un territoire déterminé par l'eau à l'interface de plusieurs influences"	5
- Le réseau hydrographique	5
- Le climat	6
2. La constitution du relief et des substrats : "Une géologie singulière"	7
3. La construction historique du territoire : "Une agriculture créatrice de paysages originaux"	8
- Le réseau des étangs et les prairies du val de Saône	8
- L'exploitation agricole du territoire	10
- La place des forêts dans le territoire : des espaces rares mais d'importance écologique considérable.	14
- L'occupation bâtie	14
4. Le dessin des paysages : "Des territoires d'interface entre terre et eaux."	18
- Des entités paysagères nuancées	18
- Les cours d'eau dans le territoire, une perception séquencée du paysage.	29
- Les évolutions et les facteurs de déséquilibre	34
- Les sites protégés	35
5. Les atouts patrimoniaux pour la valorisation des paysages et le développement du tourisme.	38
- Les éléments patrimoniaux	38
- Les supports de découverte du territoire	40
- Les secteurs de grand intérêt paysager	41
- Les pistes de projet : suivre le fil de l'eau, ouvrir la perception des étangs, valoriser le patrimoine végétal, bâti et les ouvrages	42
Table des illustrations.	43
Bibliographie	44

## Avant-Propos

*Suite à l'avis favorable reçu par le comité d'agrément du Bassin Rhône Méditerranée Corse pour le dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière, le Syndicat Mixte des Territoires de Chalaronne a décidé de mener toute une série d'études préalables à la signature du contrat de rivière. Ces études sur l'assainissement, les pollutions, l'éco-géomorphologie, le fonctionnement hydrologique et hydraulique, la mise en valeur piscicole, les étangs de la Dombes, le paysage et le tourisme devraient permettre de dresser un bilan plus précis de l'état actuel des milieux aquatiques afin de définir et de mettre en œuvre un plan de gestion des milieux aquatiques à l'échelle du territoire.*

La présente **étude de valorisation paysagère et touristique** du territoire des bassins versants s'inscrit dans ce cadre. Elle a pour objet de réaliser un premier état des lieux et diagnostic paysager du territoire orienté vers la définition d'actions concrètes d'aménagement et de mise en valeur des paysages liées au cours d'eau. Elle s'est basée principalement sur une **synthèse des études** réalisées sur le territoire citées en bibliographie et quelques visites de terrain. Il s'agit donc parfois là d'interprétation de documents dont nous avons essayé par le terrain et le croisement de données de vérifier au maximum la validité.

Carte n°1 : Situation Géographique des territoires de Chalaronne



## Présentation

Le territoire des bassins versants se situe dans l'Ain, à l'ouest de l'agglomération de Bourg-en-Bresse et au nord de la métropole lyonnaise. Il fait partie de deux grandes régions naturelles dont il constitue **une transition** : dans sa partie sud, il est **Dombiste** tandis que vers le nord, il devient **Bressan**. Les cours d'eau qui sillonnent et délimitent cette zone sont de taille modeste et se jettent tous dans la Saône, ce qui rattache également les bassins versants au **val de Saône**.

Ce secteur est encadré par le bassin de la Veyle au nord, la Dombes à l'est, le bassin du Formans et de la Mâtre au sud et la Saône à l'ouest. Il comprend 46 communes. Au carrefour de trois agglomérations (Macon, Bourg-en-Bresse et Lyon), il est bien desservi par l'ouest avec l'axe du val de Saône et de **nombreux axes de communication** traversent les bassins versants concernés : du sud-ouest au nord-est, la RN83 relie Lyon à Bourg-en-Bresse, la RD 936 dessert Saint-Trivier-sur-Moignans, Châtillon-sur-Chalaronne et Bourg-en-Bresse, la RD933 remonte le val de Saône de Neuville à Pont-de-Veyle et la RD7 remonte la vallée de la Chalaronne en reliant Thoissey à Chalamont pour ne citer que les axes principaux du réseau départemental.

Le territoire est également marqué par le **passage de grandes infrastructures** en son sein ou sur ses bordures : ligne TGV Sud-Est (avec une bonne intégration paysagère dans l'ensemble), liaison ferroviaire régionale entre Bourg-en-Bresse et Lyon, A46 au sud, A6 (échangeur de Belleville) à l'ouest. Dans ce secteur de plus en plus résidentiel, le réseau est dense.

Carte extraite du dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière

## 1. La situation géographique : "Un territoire déterminé par l'eau à l'interface de plusieurs influences"

### - Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique superficiel est constitué de **nombreux cours d'eau** de direction principale est-ouest qui se jettent dans la Saône. Dans les paysages de secteurs ruraux les affluents constituent des éléments structurants aux configurations diverses : les nombreux méandres de la Chalaronne serpentent dans une large vallée à fond plat tandis que la Calonne creuse souvent un étroit vallon boisé.

Quatre cours d'eau principaux se jettent directement dans la Saône, les autres ruisseaux ou rivières sont leurs affluents et d'autres rus plus mineurs rejoignent la Saône très rapidement. Une vaste superficie d'étangs tous plus ou moins reliés entre eux par un maillage de fossés importants vient augmenter la surface en eau sur les bassins versants.

Tous ces affluents et ces étangs constituent des éléments structurants du territoire. Pour les affluents du plateau dombiste (l'Avanon, la Petite Calonne et la Calonne sont alimentés par des résurgences des Côtiers) l'alimentation est d'origine pluviale et parfois déficitaire, du fait des pentes faibles d'écoulement et d'un alignement imparfait d'**étangs en éventail**. Cette situation justifie **une gestion rationnelle et raisonnée de l'eau**.

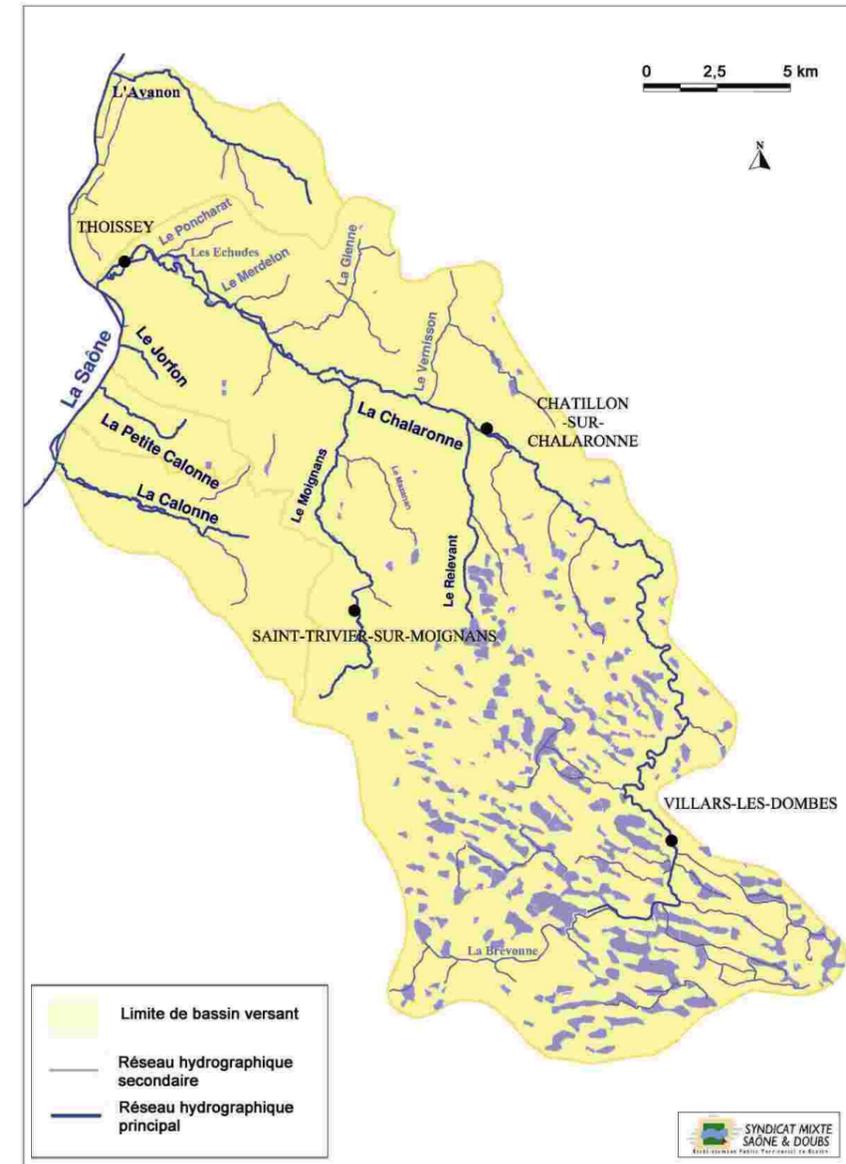
### LES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT

Du nord au sud, nous rencontrons les 4 cours d'eau principaux qui ne sont pas domaniaux :

- L'**Avanon** qui prend sa source sur Illiat et rejoint la Saône à Garnerans traverse à la fois la Bresse et le Val de Saône, il s'écoule sur 9,5 km, pour certains, il délimite la Bresse de la Dombes.
- La **Chalaronne** prend sa source au sud de Villars (étangs du Petit Glareins) et rejoint la Saône 54 km plus loin à Thoissey après avoir traversé la Dombes et la Bresse. Quatre principaux affluents rejoignent son parcours le bief de Glenne, le bief de Vernisson, le Relevant et le Moignans.
- La **Petite Calonne** sillonne Peyzieux-sur-Saône sur 4,2km pour se jeter sur cette même commune dans la Saône en ayant franchit la côtère de Dombes et le val de Saône.
- La **Calonne** traverse la Dombes et le val de Saône sur 10,9 km depuis Chaneins jusqu'à Guéreins.

Ces cours d'eau présentent des caractéristiques distinctes tant dans leur étendue que dans leur paysage et leur régime hydrique. Ainsi la Chalaronne qui est une rivière de la Dombes présente en amont des assecs en période d'étiage ce qui n'est pas le cas de l'Avanon, la Petite Calonne et la Calonne. La **qualité physico-chimique** de l'eau des rivières est **plutôt médiocre**. La Chalaronne connaît des problèmes d'eutrophisation importants. La pollution est principalement due aux faibles pentes (accumulation des nutriments (matière organique, azotée et phosphorée) et à la faible capacité de dilution des effluents domestiques par le milieu récepteur. Elle compromet la vie piscicole et fragilise les milieux aquatiques.

Si la **Saône** est souvent peu perceptible là où la côtère est peu marquée, elle conditionne tout une partie du bassin versant : le val de Saône. Il s'agit effectivement avant tout d'une vaste **plaine inondable**. Lorsque les perturbations d'origine océanique et méditerranéenne se conjuguent, d'**importantes crues** gagnent le lit de la Saône et du fait de la faible pente inonde ce territoire. L'eau qui envahit les terres conditionne le rythme des pratiques agricoles encore aujourd'hui. Le paysage dominant est celui de la prairie inondable aux richesses biologiques remarquables même si elle diminue chaque année au profit des cultures de maïs.



Carte extraite du dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière

Toutes les communes bordant la Saône sont concernées par les risques d'inondation (également celles plus éloignées), elles disposent d'un PERI (Plan d'Exposition aux Risques d'Inondation) valant Plan de Prévention des Risques et sont soumises à une servitude de halage.

## LES ETANGS DE LA DOMBES

Le bassin versant de la Chalaronne comprend **397 étangs** (1/3 de la surface en eau de la Dombes), qui représentent plus de **10% de la superficie du bassin versant** avec 3900 Ha. La superficie moyenne des étangs est de 9,2 Ha. Le système des étangs artificiels est le garant d'un équilibre entre hydromorphie et assèchement généralisé.

Les étangs sont peu profonds (0.5 à 1 m) de formes et dimensions variées de moins de 5 Ha jusqu'à 118 Ha, les pentes des rives sont souvent inférieures à 2%.

Les étangs sont plus ou moins tous reliés entre eux par tout un **maillage de fossés** d'alimentation et de vidange **d'environ 350 km de longueur**. Tout ce réseau rejoint ensuite les cours d'eau.

## EAUX SOUTERRAINES

En Dombes **3 aquifères** se superposent sur une couche de limons argileux de 40 à 60 mètres d'épaisseur :

- la glaciaire morainique à 15-20 mètres qui peut renfermer des lentilles sablo-graveleuses pour des besoins locaux limités,
- les "cailloutis de la Dombes" à 40 mètres alimentés par l'impluvium principalement constituent une ressource d'intérêt régional appréciable classée sensible aux prélèvements par la MISE (Mission Inter-Service de l'Eau) qui présente des problèmes de qualité intrinsèque avec présence de Fe et Mn,
- le miocène "marne de Bresse" qui est peu sollicité en Dombes.

Dans le val de Saône, la **nappe alluviale** dans les alluvions récentes sablo-graveleuses sur une largeur de 5 à 10 km s'étend sur toute la longueur de la dépression bressane, elle est l'unique ressource en eau pour l'ensemble de la vallée, elle est importante mais fragile.

## - Le climat

Le climat du territoire des bassins versants se situe à l'interface des trois influences fondamentales de l'Europe occidentale et centrale : **océanique, continentale et méditerranéenne**, avec une prédominance de l'influence continentale sur la Dombes et une plus forte influence méditerranéenne qui remonte la vallée du Rhône jusque dans le val de Saône.

La pluviométrie annuelle est comprise entre 800 et 900 mm, elle ne permet pas en une année le remplissage de tous les étangs aussi l'**eau est-elle rare et précieuse** et recyclée plusieurs fois tout au long de la lignée de ces étangs. La saison la plus arrosée est l'automne. Du fait de la présence des étangs, l'air est souvent humide en Dombes.

Des **brouillards** peuvent couvrir le val de Saône et la Dombes en saison froide. En été, les orages sont fréquents cependant la sécheresse de cette saison certaines années peut être très

néfastes pour la pisciculture et la gestion de la ressource en eau. Cf bilan de l'année 1976 sur la Dombes.

La température moyenne annuelle est de 11°C. Les vents dominants sont marqués par l'axe de la Saône et viennent du nord et du sud.

*A l'articulation entre influence continentale et méditerranéenne, le territoire est un lieu de rencontres pour la reproduction de certaines espèces d'oiseaux continentaux et méridionaux. Dombes et Val de Saône constituent donc deux zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique majeures du fait de la combinaison de deux facteurs notamment en ce qui concerne l'avifaune : la situation au passage du couloir de migration Rhin-Rhône-Méditerranée et la diversité des habitats avec une interface très importante terre/eau.*

## 2. La constitution du relief et des substrats : "Une géologie singulière"

### RELIEF ET FORMATION GEOLOGIQUE

La **Dombes** est constitué d'un plateau formé à l'ère tertiaire lors des dernières périodes de glaciations. Les glaciers en se retirant ont modelé **un relief fait de creux et de bosses** sur lequel ils ont laissé des dépôts morainiques, cailloutis, boues, sur une épaisseur d'une vingtaine de mètres. Sous ces dépôts de cailloutis subsiste encore actuellement une nappe phréatique qui permet d'alimenter en eau potable certaines communes des Dombes.

Le vent pendant le dégel des glaciers a apporté un calcaire très fin le "lœss" lessivé et décalcifié par les pluies. Une couche appelée "lehm" s'est alors créée qui a achevé d'imperméabiliser le sol silico-argileux, façonnant une région ingrate qui sature sous les eaux de ruissellement et sèche en craquelant sous le soleil. Plus vallonné au nord du territoire des bassins versants sur le plateau bressan, le relief du plateau dombiste incliné doucement vers le nord est plus plat. Aussi ne permet-il pas aux rivières de drainer parfaitement la Dombes ce qui a généré des **milieux marécageux**. La mise en valeur de ces terres humides aux dépressions lacustres appelée "leschères" (du nom des "laïches", les herbes qui envahissent ces cuvettes) s'est faite dès le XII siècle par l'aménagement d'étangs sur les marais les plus importants. On peut noter que le réseau d'étangs "en éventail" est plus ou moins orientés nord-ouest/sud-est selon la ligne de retrait des glaciers.

Les 4/5 de sa superficie se déversent dans la Saône par l'intermédiaire de la Veyle, de l'Avanon, de la Chalaronne et de la Calonne et de la Petite Calonne. Seule la bordure Sud-Est se raccorde au bassin versant du Rhône et de l'Ain.

L'altitude moyenne du plateau dombiste varie de 250m à 300m. Les légères ondulations du relief dombiste n'offrent pas de vues dominantes sauf rares exceptions.

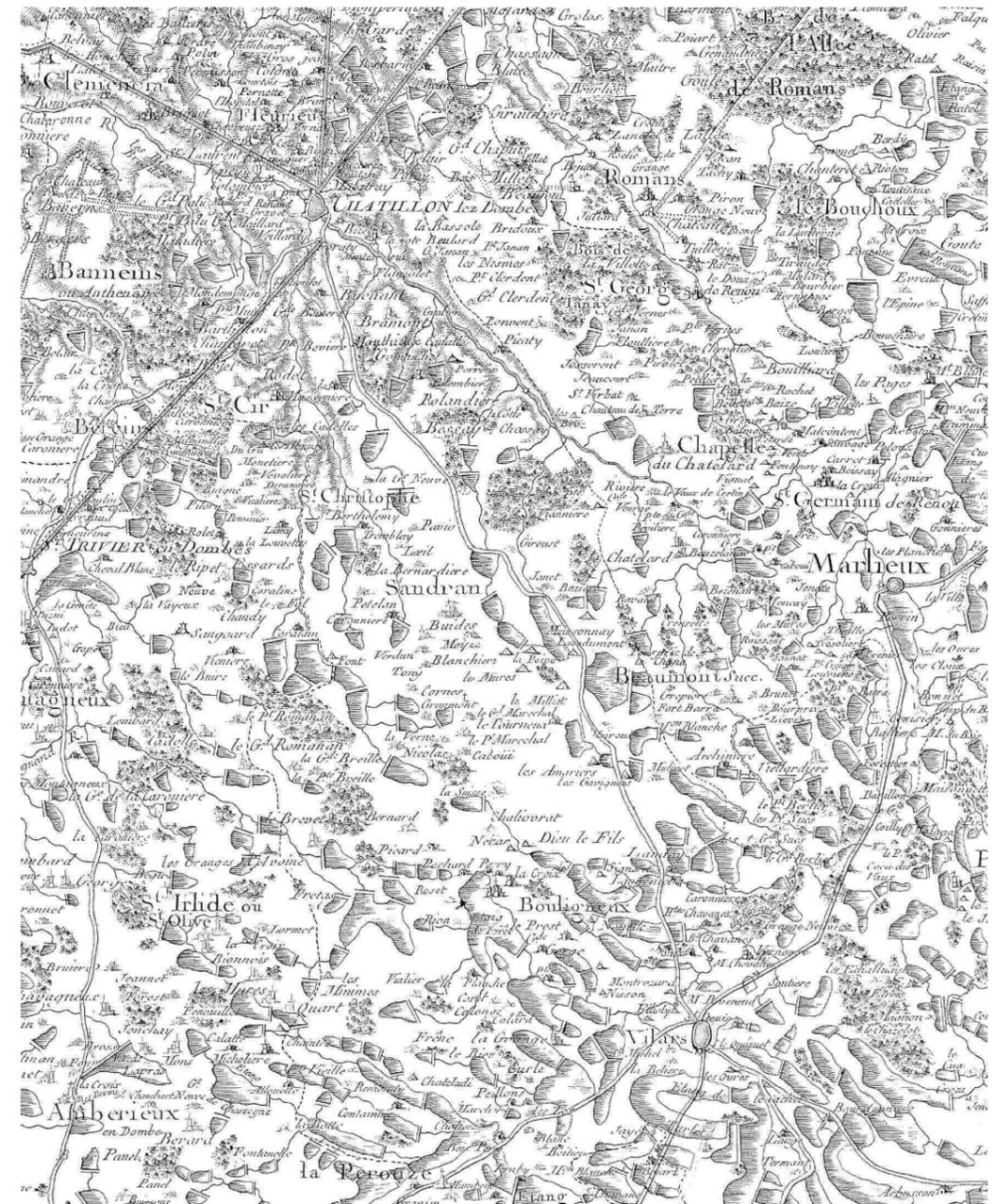
Au nord-ouest, le **plateau bressan** est de formation plus ancienne (ère tertiaire) et présente quant à lui des limons jaunes (qui correspondent à d'anciens "lœss" décalcifiés) recouvrant de très épais dépôts lacustres du pliocène inférieur. Il présente des **ondulations de relief** plus importantes qu'en Dombes.

La **Côtière de la Saône** domine une vaste plaine inondable, elle est **plus marquée au Sud** et s'estompe à mesure qu'on remonte vers le Nord. A Saint-Didier, la côtière s'élève doucement de seulement 30m alors qu'à Guéreins, la dénivellation plus franche approche les 60m.

A l'ouest du territoire, la **plaine de la Saône** s'est développée dans des formations meubles tertiaires et quaternaires d'origine lacustre, fluviatile ou fluvio-glaciaire qui expliquent son relief peu prononcé. La Saône s'est quant à elle installée au fond de la cuvette comblée du lac bressan issu du rift Rhin/Rhône. Les moraines qui ont composé le socle de ce relief, sont constituées d'un mélange hétérogène d'argiles, sables, graviers, galets et blocs de toutes natures. La pente très faible de cette rivière et de ces berges lui donne **un cours lent et majestueux** aux nombreux méandres où chaque crue inonde le vaste lit majeur qu'est le val de Saône.

La vallée de la Saône sur le territoire de l'étude est plus large au nord vers Thoissey et Saint-Didier et se resserre plus vers le sud aux environs de Genouilleux.

Les arrière-plans des monts du Beaujolais et du Mâconnais sont omniprésents dans les vues vers l'Ouest. Les points de vue les plus remarquables sur ce relief au-delà de la Saône sont situés là où la côtière est la plus marquée.



Extrait de la carte de Cassini source IGN 1999

### 3. La construction historique du territoire : "Une agriculture créatrice de paysages originaux"

#### - Le réseau des étangs et les prairies du val de Saône

##### LES ETANGS DE LA DOMBES

L'ancienne principauté de **la Dombes** a été rattachée à la couronne française en 1763. L'histoire à l'origine des écosystèmes actuels est liée principalement à celle des étangs qui débute au XII<sup>e</sup> siècle. **Terre de passage et d'enjeux** longtemps à la frontière de deux royaumes, elle est largement convoitée au cours de l'histoire et le siège de nombreuses querelles et guerres qui font pendant longtemps de cette contrée **une région pauvre et dévastée**. La création des **étangs** permettra **en période de "disette"** de **pallier les carences** de l'agriculture et les interdictions de pratiquer la chasse en tant que privilège seigneurial.

Les étangs dombistes ont été créés **à partir de dépressions naturelles** qu'on inondait par la **construction de digues** autorisées par un droit coutumier. Le propriétaire de la digue devenait propriétaire de l'étang qui empiétait sur les propriétés voisines.

Pour gérer les droits de propriété, un mode de gestion unique et original est né : le propriétaire du point bas avait le droit d'inonder les terres voisines pendant 2 ans ("l'évolage") pour y élever du poisson et en contrepartie les propriétaires voisins étaient autorisés à vider l'étang pendant un an ("l'assec") pour le mettre en culture à leur profit.

La culture de l'assec était principalement de l'avoine pour nourrir les chevaux du haras national des Dombes instauré par Colbert au XVII<sup>e</sup> siècle.

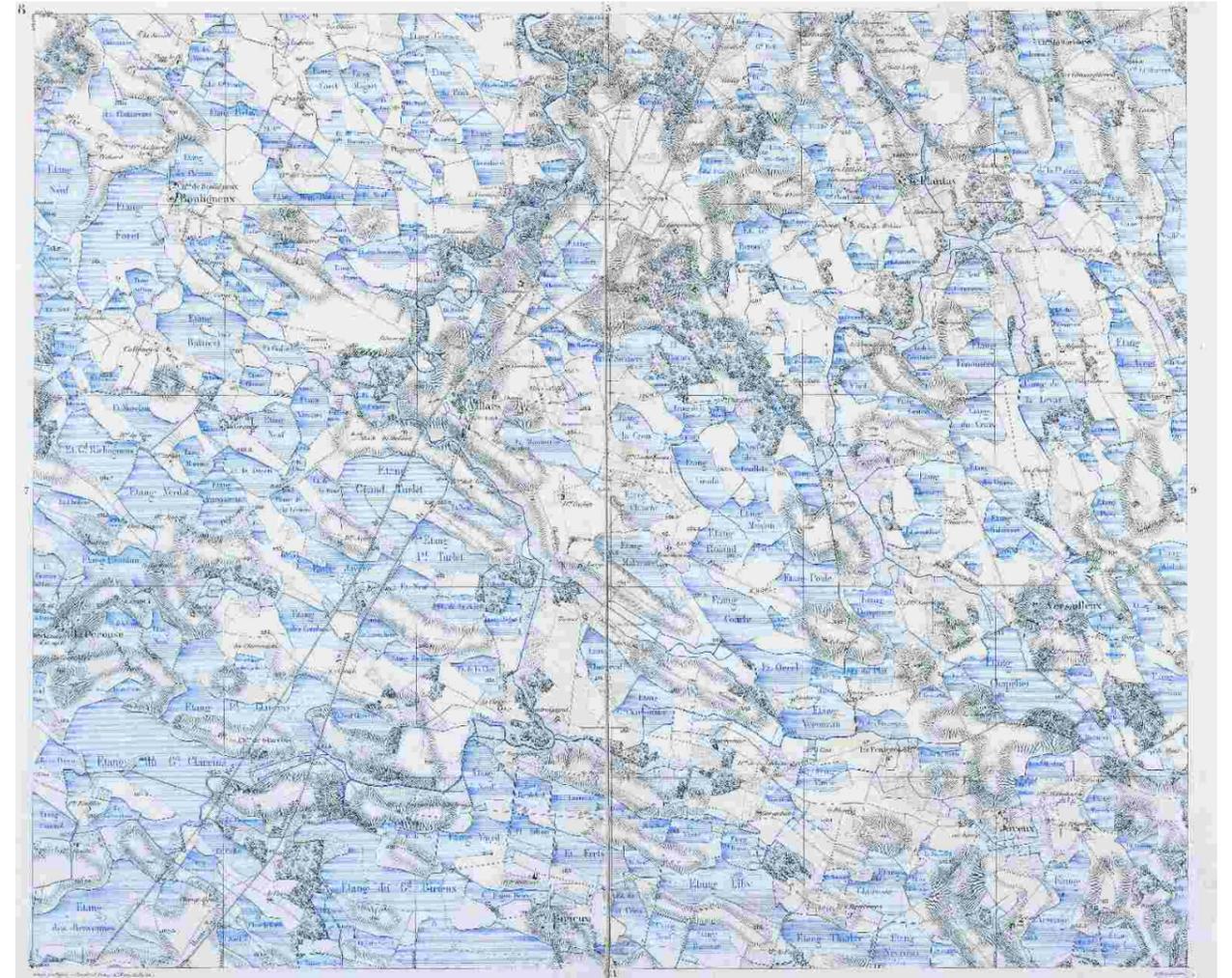
Au sein de ce pays d'eau, des mottes castrales appelées "poype" sont occupées par des châteaux ou des fermes importantes comme par exemple le château de Joyeux ou celui du Montellier.

Les étangs dombistes alimentés par les eaux pluviales se déversent les uns dans les autres ou par l'intermédiaire du réseau de fossés jusqu'à rejoindre les cours d'eau en déployant un **long chapelet de plans d'eau communiquant entre eux** parmi lesquels l'eau peut être conservée jusqu'à 7 ans.

De la bonne entente entre les propriétaires dépend donc l'équilibre des étangs dombistes.

Les **étangs** qui appartenaient à la noblesse, à la bourgeoisie et aux ecclésiastiques étaient une source de revenu sûre, peu contraignante et fiable. Ils se sont donc multipliés pour recouvrir **au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 20 000 Ha**, apogée de leur superficie et de leur nombre (près de 2000 étangs). Ensuite les surfaces en eau diminuent, la Révolution impute à l'étang et au paludisme la responsabilité de trop de maux pour être conservés, les grands propriétaires sont ainsi déposséder de leurs plans d'eau asséchés (la superficie n'est plus que de 10 000 Ha), la construction du chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle nécessite également l'assèchement d'au moins un tiers des étangs.

Cette tendance va s'inverser au début du XX<sup>e</sup> siècle et l'intérêt pour les étangs se renouvelle. Face à la médiocrité des rendements agricoles et au déséquilibre hydrographique responsable d'inondations, on procède à la remise en eau des étangs. De nos jours, ils font l'objet de nouvelles convoitises. En effet, de **nouvelles activités** se développent : la chasse, dont les revenus égalent les meilleurs revenus agricoles, ainsi que les activités de loisir qui se développent de plus en plus sur ces points d'eau.



*Carte hydrographique de la Dombes des Ponts et Chaussées de 1857  
On y voit la ligne de chemin de fer de Lyon à Bourg-en-Bresse qui traverse certains étangs.*

## LE VAL DE SAONE INONDABLE

Le **Val de Saône** devient une région à vocation agricole et d'élevage avec l'invasion des Burgondes. Les châteaux entre Trévoux et Villefranche illustrent l'enjeu du contrôle de ce couloir pour l'économie et la mainmise sur les terres. La Saône a toujours été utilisée (avec son prolongement dans un axe nord/sud par le Rhône) pour le convoi de marchandises.

*"L'axe Saône-Rhône a joué un rôle essentiel à l'échelle du continent dans les communications des flux humains, culturels et matériels qui l'ont emprunté depuis la Préhistoire."*

Georges Vicherd dans Brève note sur l'archéologie du val de Saône

Son histoire a été marquée par de nombreux conflits en tant que **couloir de communication majeur**. Et son territoire s'est profondément transformé par tous les grands travaux engagés (épis, clayonnage, construction de pérés, digues, barrages, écluses...) en vue de maîtriser la Saône aux nombreux méandres, détours, îles et bras tortueux et peu profonds qui empêchent une bonne navigation. Des **endiguements** de toute sorte ont constamment cherché à augmenter le tirant d'eau pour favoriser le transport de marchandises par voie fluviale et réguler les crues sur les prairies avoisinantes. Pour rejoindre la Saône navigable, un canal et une levée furent construits sur la Chalaronne et plantés de platanes depuis les murs jusqu'au port de Thoissey au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils sont aujourd'hui site inscrit.



Le canal et la levée du port au début du siècle



La crue de 1955

Les **prairies inondables** de la Saône constituent un **patrimoine vivant** qui a toujours eu un rôle particulier au sein de ce territoire.

La tradition voulait qu'on y pratique la **vaine pâture** : seule la première herbe récoltée revenait au propriétaire, la repousse et le regain appartenaient à la communauté et étaient pâturés par de grands troupeaux rassemblant tout le bétail y compris celui des personnes ne possédant pas de terres.

Auparavant, ces prairies très recherchées pour y faire pâturer en été les nombreuses bêtes de troupeaux laitiers étaient morcelées. Les bêtes y étaient surveillées par des bergers qui se firent de plus en plus rares et amenèrent à la pose de clôtures à partir de 1935, le paysage commençait à changer. Mais c'est aussi la gestion de ces terrains qui poursuivra leur changement de morphologie.

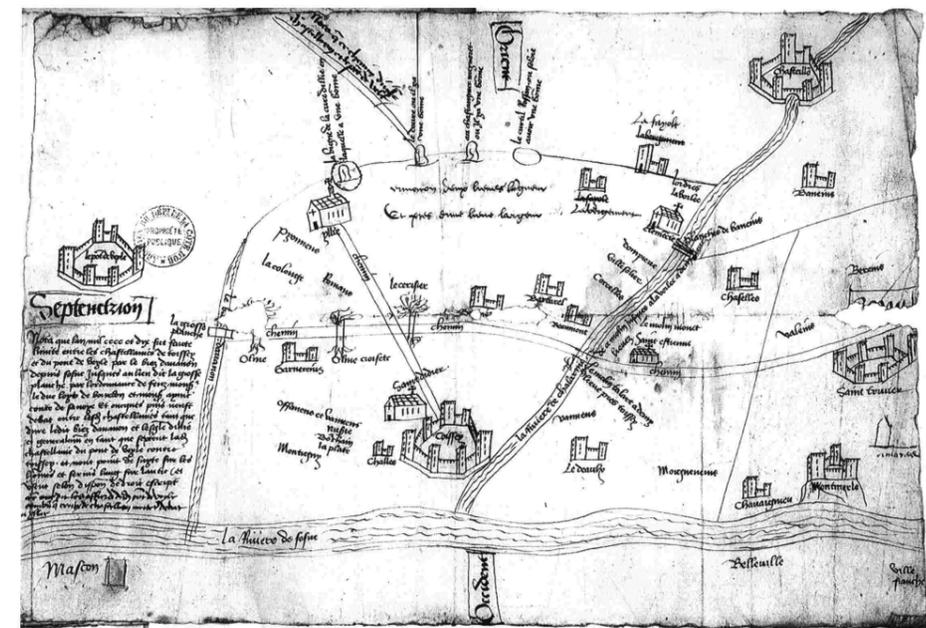
En 1927 un syndicat des prairies avait été créé et chargé de percevoir une taxe et d'établir une digue de protection, mais en 1965, l'administration décide la création d'une digue plus haute : c'est la fin d'un

système cultural où l'inondation des prairies se fait plus rare et le remembrement est imposé. La pratique de la vaine pâture disparaît complètement de la région en 1960 avec l'agriculture intensive et l'exode rural. Mais aujourd'hui encore les prairies sont temporairement sous l'eau et abritent une kyrielle **d'oiseaux nicheurs**.

Au moyen-âge, l'intérêt stratégique des pentes des coteaux (autrefois couvertes de vergers, vignes et jardins) et leur situation attirent les seigneurs locaux pour y aménager des châteaux-forts, tels celui de Chavagneux. Et, au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses familles bourgeoises ou nobles choisissent également ces paysages bien exposés à l'ouest pour y édifier châteaux et villa jouissant de splendides panoramas sur la vallée et le Beaujolais. Aujourd'hui encore ces **châteaux et gentilhommières ponctuent les coteaux de la Saône** mais aussi de la Calonne et de la Chalaronne.



Tour de Chavagneux : l'ensemble



Carte de la châtellenie de Thoissey en 1410 - Archives de la Côte-d'Or

Sur cette carte ancienne, figurent déjà les châteaux de Chavagneux et Le Déaux que l'on peut retrouver aujourd'hui dans le paysage du val de Saône.

## - L'exploitation agricole du territoire

Sur l'ensemble du territoire, l'agriculture a toujours été importante et elle est aujourd'hui relativement diversifiée avec la céréaliculture, les productions fourragères (en Dombes centrale notamment), l'élevage laitier principalement au nord de la Dombes, l'élevage bovin viande en Dombes majoritairement, les autres élevages et les productions maraîchères et horticoles sur l'aval des bassins versants.

C'est surtout au sud des bassins versants, à l'approche de l'agglomération lyonnaise, que les grandes cultures prédominent. Au cœur du bassin versant la polyculture reste vivace et au nord vers la Bresse, l'association culture et élevage reste majoritaire.

L'occupation agricole du territoire est l'une des plus importantes du département. Chaque exploitant professionnel gère bientôt 1km<sup>2</sup> du territoire d'où le **très fort impact de l'agriculture sur les paysages**.

### En Dombes

Le SCOT de la Dombes parle d'"**Une image rurale affirmée et généralisée**". Les paysages ruraux sont simples et très homogènes mais fragilisés. Les grandes cultures sont présentes surtout en bordure sud et ouest et les prairies au centre et au nord. Le **retournement des prairies permanentes** s'accompagne la plupart du temps de la **suppression des haies** et donc de la **régression de la trame bocagère**. Ce phénomène ouvre davantage le paysage et fragilise les équilibres écologiques.

Mais c'est surtout la **progression du maïs** au détriment des prairies qui est la plus sensible depuis 30 ans. Elle est due aux fortes incitations financières de la politique agricole. Le nord plus voué à l'élevage laitier résiste mieux à cette évolution principale cause de la dégradation des écosystèmes dombistes et de la diminution des espèces.

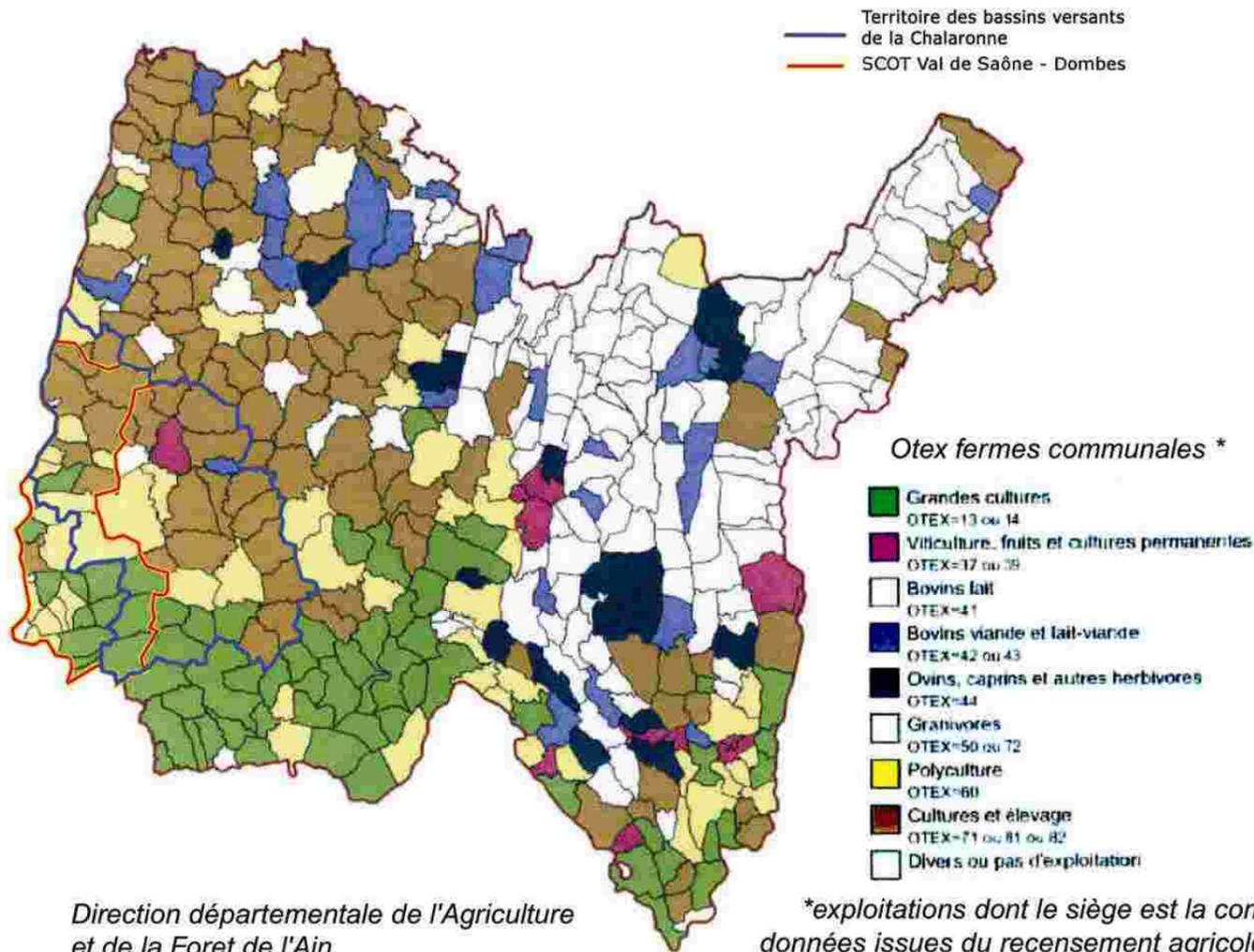
"Depuis 30 ans l'agro-système dombiste a perdu plus de la moitié de ses prairies au profit du maïs, au détriment du paysage, de la faune et de la flore, ainsi que de la qualité de l'eau." précise le SCOT de la Dombes.

En effet, le maïs est très présent aujourd'hui sur la Dombes.

"Le maïs n'est pas une culture nouvelle en Dombes. A la fin du XIXe siècle le maïs était utilisé dans l'Ain pour l'alimentation du bétail ainsi que pour les humains. Les feuilles servaient à confectionner les matelas et les cœurs secs des épis étaient brûlés pour le chauffage. Jusqu'en 1950 la surface consacrée au maïs dépassait rarement 1 ha dans une exploitation, car sa culture demandait beaucoup de main d'oeuvre. Après 1950 arrivèrent des maïs hybrides d'Amérique, avec de meilleurs rendements et une maturité plus précoce. La mécanisation se met en place, la recherche et les essais débutent. C'est également le début de l'ensilage. Tous ces facteurs provoquent une explosion du maïs : en France, les surfaces consacrées au maïs sont multipliées par trois en dix ans, et la production est multipliée par dix. Entre 1970 et 1995, la France perd en moyenne 25 % de ses prairies, tandis que la Dombes en perd la moitié. Le phénomène se poursuit par la suite, puisqu'en 2000 la Dombes ne compte plus que 4000 ha de prairies, soit une perte de 80 % depuis 1970. De plus les prairies sont intégrées aux rotations des cultures à cette époque ; il n'y a presque plus de surface toujours en herbe. Cela est préjudiciable à la qualité de l'eau des étangs, qui étaient auparavant entourés de " prairies mouillées ", et qui ont tendance, aujourd'hui, à être bordés de cultures qui utilisent davantage d'engrais et de pesticides."

Extrait du rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

## Orientation principale des exploitations



CARTE DU RECENSEMENT AGRICOLE EN 1955



CARTE DU RECENSEMENT AGRICOLE EN 1988



La comparaison des deux cartes montre que la **disparition des prairies permanentes** est bien mesurable sur les communes dombistes principalement concernées par le territoire des bassins versants (dont les noms ont été grisés). Mais on peut penser aujourd'hui que cette mutation ralentisse voire s'inverse avec la mise en place des mesures agi-environnementales et des contrats Natura 2000.

Selon le degré de présence des prairies et des haies 3 types de paysage se dessinent :

- un paysage de bocage (paysage de petite échelle, ambiance agreste avec un maillage dense de haies, prairies toujours en herbe et étangs nombreux)
- un paysage de polyculture herbagère (paysage d'échelle moyenne à grande, ambiance rurale avec réseau de haies lâches, herbages et cultures, vallonement et présence d'étangs)
- un paysage agricole (paysage de grande échelle évoquant une agriculture dynamique et productiviste, absence de haies maillées, cultures sur des vallonements amples avec étangs ou non)

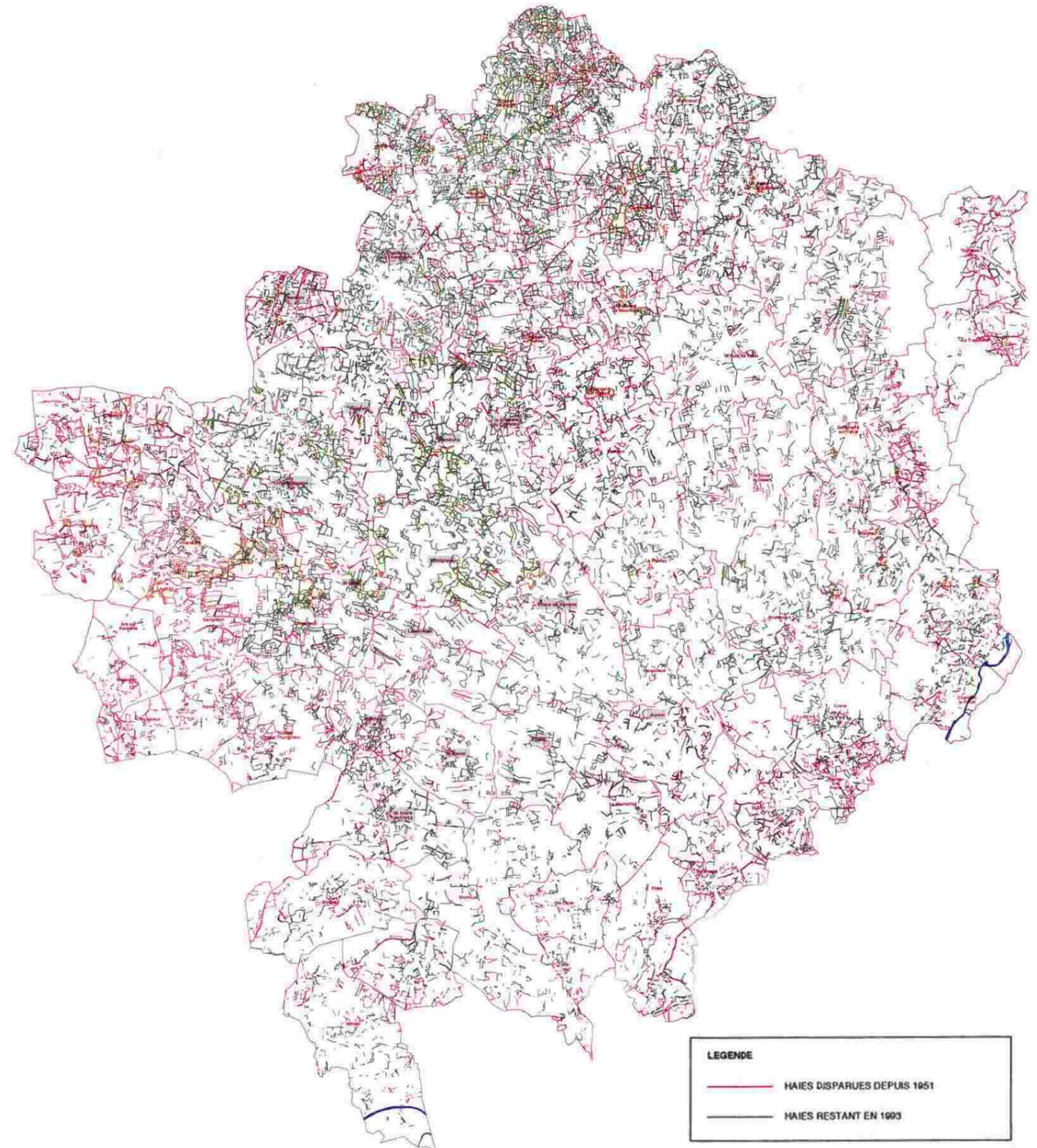
La diminution des surfaces en prairies et la mécanisation des travaux agricoles ont quant à elle entraîné la **suppression d'un important linéaire de haies**. Les secteurs les plus touchés sont le sud et l'ouest de la Dombes alors que dans le nord et le nord-ouest, le réseau de haies reste globalement très présent du fait de remembrements relativement bien maîtrisés.

Sur la carte ci-contre sont surlignées les principales communes des bassins versants et les haies sont représentées en vert lorsqu'elles étaient encore présentes en 1993 et en rouge lorsqu'elles ont disparu depuis 1951.

On remarque un très fort **maillage** encore bien marqué en 1993 sur le nord-ouest de la carte qui correspond au territoire central des bassins versants **autour de Châtillon-sur-Chalaronne**. Sur la Dombes des étangs il est moins présent et on note qu'il a quasiment **disparu** à l'ouest et au sud, **aux approches de Lyon**.

Du fait de la régression des haies et des prairies, les peuplements d'oiseaux du bocage sont fragilisés et l'activité de certains prédateurs se concentre à présent sur les bordures des étangs ainsi que la chasse qui se reporte sur le gibier d'eau.

Dans un écosystème dombiste où les liens entre l'eau et la terre sont complexes et ténus, **l'évolution des milieux terrestres** s'accompagne de **conséquences complexes** et difficiles à cerner **sur les milieux des étangs**.



### En val de Saône

La présence de l'eau conditionne l'occupation agricole, avec des prairies sur les zones fréquemment inondées, du maraîchage sur les buttes sablonneuses et autour des villages et les cultures de céréales installées sur les terres les plus hautes en bordure de la Dombes. Les exploitations d'élevage se sont progressivement tournées vers la culture de céréales, d'oléagineux ou de légumes depuis la dégradation des prairies par les inondations successives des années 80 et la PAC de 1992 et ses quotas laitiers. Le **maïs** devient la **culture la plus présente** sur tout le territoire.

La **progression du maïs** est une constante sur tout le territoire ainsi que la **diminution des haies**. Cette évolution semble être la principale responsable de la **diminution des oiseaux prairiaux** qui inévitablement aura des effets en retour sur la chasse et le tourisme. La culture du maïs qui concerne 32% de la SAU génère un paysage changeant en cours de saison, ouvert en début de saison, il se referme avec la progression des plants.

Les haies jouent également un rôle important dans le discernement d'un paysage qui évolue et s'ouvre davantage, où l'on perçoit plus les nouvelles constructions et où le découpage de la perception du territoire disparaît.

*"La régression des prairies, au profit d'une agriculture intensive, et des haies n'est pas sans conséquence sur la faune, la flore, les équilibres écologiques mais également sur la qualité des eaux superficielles et souterraines."* précise le Pré-diagnostic environnement Dombes-val de Saône Sud

L'augmentation de la taille moyenne conjuguée à la diminution du nombre d'exploitations professionnelles sur l'ensemble du territoire témoigne d'une intensification des pratiques agricoles.

La **diminution très sensible des surfaces toujours en herbe** (-54% entre 1988 et 2000) traduit une intensification des méthodes de production animale avec davantage de stabulation et une extension des céréales (augmentation moyenne de 10% de 1988 à 2000).

Le développement céréalier favorise le drainage par drains enterrés 4230 Ha en 1988, 7135 Ha en 2000. Les surfaces irriguées restent faibles 756 Ha mais sensibles par rapport au faible débit d'étiage.

En ce qui concerne l'élevage qui a toujours été un secteur important dans la Bresse et la Dombes, le nombre d'exploitation est en baisse pour toutes les espèces mis à part les équidés. Si pour les bovins, les porcins, les caprins et ovins, cela se traduit par une baisse du nombre de têtes, pour les poulets le nombre de têtes a augmenté ce qui traduit le **développement d'élevage industriel**. (augmentation de 21% de la surface des bâtiments de volailles de chair observée).

### **- La place des forêts dans le territoire : des espaces rares mais d'importance écologique considérable.**

Les **boisements** en val de Saône sont **peu nombreux** du fait du fort potentiel des terres pour l'agriculture et de la pression de l'urbanisation. Les forêts sont également peu présentes en Dombes et concentrées surtout à l'est, hors du secteur de l'étude. Et, contrairement à la côtère sud-est du plateau Dombiste, la côtère de la Saône est peu appuyée par les boisements. Ils occupent une place plus importante sur certains secteurs localisés (commune d'Illiat).

Les peuplements sont essentiellement composés de **feuillus** (Chênaies à chêne pédonculé et bouleau verruqueux, associés au charme et au châtaignier sur la majorité des terres acides et hydromorphes, aulnaies à aulne glutineux et Frênes dans les zones inondées une partie de l'année) et gérés en taillis sous futaie. Les saulaies des bords des eaux ou des bas-fonds marécageux sont devenues très rares et confinées à quelques sites ponctuels du fait de la mise en valeur agricole de la plupart des sols qui s'y prêtaient. Les reboisements ont introduits quelques espèces de conifères : épicéa, pin sylvestre, douglas, qui restent peu présents sur le territoire. Les aulnaies sont peu à peu remplacées par des peupleraies.

Les espaces boisés appartiennent principalement à des **propriétaires privés** que ce soit en val de Saône ou en Dombes. Il y a donc peu d'espaces pour la cueillette et la détente en Dombes, donc pour le développement des loisirs et du tourisme.

Les boisements assurent une **production de chauffage et de bois d'œuvre modeste** (exploitation en taillis sous futaie). mais jouent aussi **un rôle de milieux régulateurs écologiques et paysagers importants**. Les boisements de la Dombes sont très stables en quantité et dans leur répartition spatiale avec la plupart du temps une identification comme espace boisé classé dans les documents d'urbanisme communaux. Les bois et bosquets sont prolongés dans le paysage par un réseau de **haies souvent arborées qui constitue une véritable forêt linéaire refuge pour de nombreuses espèces et milieu tampon** dans le cycle physico-chimique de l'eau et des nutriments. Si la forêt semble peu touchée au niveau écologique, la **disparition d'un grand linéaire de haies**, si elle perdure risque de provoquer des **déséquilibres sur les milieux naturels**. Et, visuellement, l'ouverture du paysage qui s'opère avec la disparition des haies peut être pondérée par la persistance des boisements qui continuent à découper la perception du territoire.

La populiculture en fond de vallée et sur les bord de Saône, s'est elle beaucoup développée ces dernières années au détriment des prairies humides et des forêts alluviales avec des conséquences sur l'appauvrissement de la biodiversité, l'abaissement de la nappe et la décomposition toxique des feuilles.

En val de Saône, il y a un souci de discipliner la populiculture pour éviter les plantations anarchiques en "timbres postes" très néfastes.

Les **ripisylves** qui bordent sur leur quasi-totalité, les cours d'eau constituent également des **milieux écologiquement très importants** à la fois pour leur rôle tampon par rapport au **filtrage des pollutions agricoles** des parcelles riveraines mais aussi pour les milieux qu'elles procurent notamment aux oiseaux et aux poissons.

### **- L'occupation bâtie**

Sur la **Dombes**, l'occupation bâtie est de 3 ordres, le **bâti agricole épars** souvent éloigné des routes, l'habitat isolé souvent composé de fermes à l'architecture typées, les **villages de petite taille**.

Avec la pression urbaine, des **lotissements se greffent de manière plus ou moins heureuse sur les villages existants**. Les entrées de ville et l'intégration au paysage des **zones d'activités et d'équipements sont plus ou moins soignées**. Le territoire d'une manière générale manque d'espaces publics.

Les **fermes de la Dombes** sont de **grande dimension et très dispersées** sur le territoire. Elles s'organisent traditionnellement autour d'une cour carrée ouverte au sud ou à l'est. Chaque bâtiment occupe une fonction différente et aujourd'hui les surfaces nécessaires pour la stabulation des vaches laitières (qui constituent une des activités principales) viennent augmenter la surface des corps de bâtiment. Les bâtiments sont généralement construits en **pisé** avec des briques (carrons) ou des pierres d'autres régions qui viennent marquer les ouvertures et angles de murs.



*Ici la ferme de Montcroissant sur Birieux et ses longs murs de clôture en pisé.*

Les matériaux dénotent la **pénurie en pierres** de la région à la fois sur la partie plus bressane des bassins versant que sur la partie dombiste, on rencontre parfois des **constructions à pans de bois** remplis la plupart du temps de torchis parfois de briques. Les toitures jadis en chaume sont aujourd'hui en tuile canal et débordent largement. Les constructions traditionnelles sont un **patrimoine riche** qui témoigne d'une histoire singulière où parfois en Bresse les maisons étaient assises sur des poutres en chêne et ne comportaient pas de fondations car il s'agissait d'habitations mobiles qu'on déplaçait lorsqu'on avait fini d'exploiter un secteur.



*Ci-dessus, une maison sans fondation à Villars-les-Dombes et ci-dessous une ferme à pans de bois à Saint-Georges-sur-Renon*



*Ferme de la Verne*

Aujourd'hui les propriétaires des exploitations en Dombes habitent bien souvent à l'extérieur de la Dombes, à Lyon notamment et mettent leur terre en fermage.

La **vallée de la Saône** est **plus habitée**. On retrouve plus ou moins la **même typologie de fermes** avec une utilisation très fréquente du pisé avec un soubassement en carrons ou en galets.

Aujourd'hui en parallèle avec cette architecture typique, un pavillonnaire de type "provençal" aux couleurs diverses et exogènes se multiplie. D'où le développement d'une charte chromatique de l'habitat par plusieurs groupements de communes.

L'extension notable de l'urbanisation prévue au SDAU (Sur le territoire SCOT Dombes Val de Saône, en 1975, 28 000 hab, fin 2003, 53 000 hab) s'est bien réalisée entraînant une modification sensible du paysage.

Sur le val de Saône, l'urbanisation s'est développée en un chapelet de villes et villages aux contours et limites encore bien marqués surtout par rapport au sud vers Lyon. En Dombes, le territoire est ponctué par quelques bourgs centraux (Villars-les-Dombes, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sandrans...) et un habitat dispersé.

Les **extensions urbaines se réalisent principalement au détriment des centres bourgs par un grossissement de la périphérie des villages sous la forme de lotissement en style exogène souvent néo-provençal plus ou moins bien reliés au tissu urbain et qui marque fortement** et de manière peu convaincante la perception extérieure des bourgs. Une alternative moins consommatrice d'espaces serait à rechercher dans la proposition de maisons de villes plus proches des centre-villes pour proposer des services aux jeunes ménages.



La vallée de la Chalaronne à Chatillon sur Chalaronne

*On voit sur cette photo le fort impact des lotissements récents qui présentent une palette chromatique bien différente des constructions de la région et sont très visibles lorsqu'ils s'implantent sur les coteaux bocagères des vallées. La présence renforcée de haies bocagères pourrait contribuer à leur meilleure intégration dans le paysage.*

Les entrées de ville sont en général de qualité par leur caractère rural malgré quelques enseignes publicitaires. La qualité des abords de la traversée des bourgs est d'autant plus importante qu'ils sont traversés par une voie structurante (RD9, RD933). Les espaces publics sont souvent bien traités, on y note l'importance du choix des matériaux qui marquent beaucoup les aménagements de cœur de village.

La valorisation des espaces agricoles situés entre les bourgs le long de la Saône était un principe préconisé dans le SDAU, il serait intéressant de le **perpétuer pour une perception séquencée du territoire traversé alternant espace bâti et coupure verte cultivée qui conserve à l'agriculture sa place dans les paysages vus.**

Cf : Annexe : Carte des unités paysagères

#### 4. Le dessin des paysages : "Des territoires d'interface entre terre et eaux."

Le territoire se perçoit comme une transition plus ou moins vallonnée et ponctuée d'étangs entre le plateau de la Dombes et le val de Saône.

Dans les **études** réalisées sur le secteur (SCOT de Dombes-val de Saône sud notamment), le **découpage** en unités paysagères distingue souvent **trois secteurs principaux** : la **Dombes**, le **val de Saône** et la **Côtière**. La DIREN dans son travail sur l'atlas des paysages qui retient une approche orientée vers les dynamiques du paysage ne retient pas à l'échelle régionale la Côtière comme une unité déterminante à part entière et la rattache au val de Saône en un **paysage émergent**. La côtière ouest de la Dombes et la rive gauche du val de Saône forment une seule et même entité différenciée du plateau de la Dombes des étangs, **paysage rural-patrimonial**.

Les **études plus centrées sur la Dombes** (Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995, La Dombes, pays d'étangs), font quant à elle, des nuances entre les différents secteurs de la Dombes, en parlant de **Dombes forestière humide** sur les franges est et sud du plateau, de **Dombes bocagère** au nord, nord-ouest en laissant au centre la Dombes des étangs ou **Dombes humide**.

Le territoire des bassins versants rassemble plus ou moins toutes ces déclinaisons que nous avons retenues pour déterminer 5 unités paysagères différenciées, en considérant la place importante des cours d'eau de ce paysage qui sont principalement le sujet de cette étude.

##### - Des entités paysagères nuancées

##### LA DOMBES DES ETANGS



La **Dombes** a longtemps été **perçue comme un lieu étrange et malsain** ...

mais elle est **aujourd'hui considérée comme un paysage remarquable**, notamment du fait de ses étangs et de ses oiseaux, c'est le "Pays aux mille étangs, pays d'eau et de lumière" et elle représente à présent **un patrimoine écologique et culturel**.

*"Au-delà du silence, la Dombes résonne, depuis la nuit des temps, de clapotis, de chants, de bruissements, de cris intermittents... de son peuple d'oiseaux, de poissons, de plantes aquatiques."*

La route des étangs de la Dombes - édition :  
Association la route des étangs de la Dombes et Conseil Général de l'Ain

*" Dans la magie des brumes matinales, s'ouvre un paysage d'une douceur apaisante. La Dombes, c'est d'abord une palette infinie de teintes dues au scintillement des étangs, une gamme de verts évoqués par les forêts et les prairies. Mais c'est aussi un patrimoine écologique unique, largement dépendant du creuset des traditions qui sont nombreuses et vivaces."*

La Dombes, pays d'étangs. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes n°7.

Les paysages des étangs présentent toute une gamme de **nuances du bleu au gris et au vert** qui accentuent la **douceur des lignes** et des courbes horizontales prépondérantes sur ces miroirs d'eau. Le relief très peu marqué en renforce l'**horizontalité**.

*"Globalement la surface en eau augmente (8 733 ha en 1951 et 8 974 ha en 1994) tandis que la surface moyenne d'un étang diminue (8 ha en 1951 et 6,43 ha en 1994). Cela peut être attribué à l'importance de la chasse : des étangs plus petits augmentent le linéaire de berges par rapport à la surface, ce qui permet une plus grande zone d'affûts pour les chasseurs. On peut également penser que la loi littoral étant considérée comme une contrainte, les petits étangs sont favorisés car ils lui échappent."*

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

En effet, les étangs au-dessus d'e 3 Ha sont soumis à autorisation (loi sur l'eau de 1992) pas les plans d'eau d'une superficie inférieure.

Cette évolution de la répartition des surfaces en eau contribue à une transformation notable des paysages : la **multiplication des petits étangs** de loisirs ou d'agrément, qui peut susciter un phénomène de **mitage**, d'émiettement du territoire. Alors que celui-ci est profondément marqué par les grandes étendues d'eau ouvertes et peuplées de nuées d'oiseaux ou d'envols de canards à connotation "sauvage", ou tout du moins à **forte valeur symbolique "naturelle"**.

*"En dessous d'une certaine surface, inférieure à l'hectare, l'étang se transforme en mare et perd une partie de son attrait paysager. Le nombre de mares ou de trop petits étangs n'est plus alors synonyme de richesse en événements naturels mais redevient banalité du fait de la répétition. Il est aussi possible d'observer une dérive "paysagère" du petit étang. Autant les vastes surfaces en eau appellent le sentiment d'une nature aquatique et sauvage, autant le petit étang pourvu d'une île en son centre et planté d'arbres d'ornement (saules pleureurs par exemple) évoque en réduction la pièce d'eau d'un parc paysager "à l'anglaise". Malheureusement cette typologie paysagère est en rupture avec la typologie générale des étangs de la Dombes."*

Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995

La verdure est également une caractéristique des lieux. L'**activité agricole est très présente visuellement**, les champs offrent des étendues plus ou moins vastes selon les secteurs et l'importance du remembrement.

Le **champ visuel est plus ou moins rythmé par la présence ou non de haies** qui forment des plans intermédiaires. Les **boisements confortent le réseau de haies**, par la formation d'écrans visuels qui sont des **remparts contre l'ouverture du paysage** et contre la perte de points de repères.

Le paysage dombiste a acquis au cours du XXe siècle un certain prestige et une reconnaissance nationale voire internationale, du fait de ses étangs et de ses paysages agricoles. **La diminution de la taille des étangs, le devenir du réseau bocager et surtout de l'agriculture sont des problématiques importantes au regard de l'évolution du paysage.**

#### Le système des étangs

La gestion des étangs a aujourd'hui évolué : le cycle des étangs s'allonge de 3 à 4 ou 5 ans voire plus, l'évolage qui dure traditionnellement 2 ans passe la plupart du temps à 4 ans (au-delà de 4 ans l'étang a tendance à s'envaser, la végétation des berges devient envahissante et finit par envahir la surface d'eau) et l'assec reste annuel comme auparavant.

L'exploitation d'un étang nécessite beaucoup de main d'œuvre en particulier pour bien gérer les vannages (limiter les débordements) et l'approvisionnement en eau, éviter le colmatage des grilles, entretenir et remodeler l'étang en période d'assec, entretenir les fossés. Autrefois les grands propriétaires employaient plusieurs gardes qui ne faisaient que ça. Aujourd'hui une des causes non négligeable du manque d'eau est du à ce manque d'entretien et justement au fait que les étangs piscicoles sont à 80% gérés par le propriétaire seul souvent double actif.

C'est l'étang le plus en aval qui est pêché le premier puis on remonte vers l'amont pour pêcher les autres, ce **système nécessite un très bon entretien de l'ensemble du réseau et des ouvrages**. La pêche a lieu en début d'hiver.

3 types d'étangs coexistent et se complètent pour l'élevage des poissons :

- l'*étang de pose* est petit, peu profond, bien exposé pour la naissance des alevins, les carpes mères ou autres poissons y pondent en automne,
- l'*étang à nourains* pour l'engraissement des alevins.
- l'*étang de pêche* pour l'arrivée à maturité des poissons (adultes de 1,5 à 2,5 kg).

Le roi des poissons des étangs est la carpe, on trouve également le gardon, le rotengle, la tanche ou le brochet. La **production est de type traditionnel extensif**. Les pratiques extensives de la pisciculture majoritairement conservées permettent d'éviter la détérioration de la qualité de l'eau. Un **code de bonnes pratiques** a été adopté : des prescriptions sur la gestion du fonds, de l'eau et de la pisciculture.

**La Dombes est la première région française productrice de poissons d'étangs**, avec 1 600 tonnes récoltées par an.

Une rivière de ceinture permet de détourner les eaux et ainsi de mettre en assec plus facilement sans compromettre sa culture et la transmission des eaux amont à l'étang aval.

La mise en culture est confiée à un agriculteur soit en faire-valoir direct soit par convention. La production est essentiellement orientée vers l'avoine, le blé, le maïs et plus récemment le soja et le tournesol.



*L'étang du Petit Glareins en assec, sa pêcherie et son Thou*

L'**alternance évolage/assec** présente un grand nombre d'intérêt et contribue à une **gestion raisonnée des milieux**. Les **étangs en eau** contribuent à la fabrication d'humus et **améliorent la qualité du sol cultivé** en assec. Parallèlement, la **période de culture nettoie l'étang** en détruisant la végétation aquatique et en éliminant la vase. **L'allongement actuel de la durée du cycle évolage-assec risque d'entraîner un colmatage** des étangs, les mesures agri-environnementales entres autres cherchent à remettre en place un cycle plus court.

La **présence des étangs est irrégulière**, ils sont visibles mais rarement mis en scène si ce n'est par leur découverte depuis la digue comme l'étang du Putet au-dessus de Châtillon-sur-Chalaronne ou par les châteaux qui les bordent comme à Bouligneux.



*Le panorama sur l'étang du Putet est remarquable depuis la route qui emprunte sa digue courbe*

Les **étangs** participent également à la **régulation hydrologique de la Dombes**, en constituant un **frein aux risques d'inondation** par leur capacité de stockage.

La diversité des milieux liés aux étangs.

L'étang est un système complexe dans sa gestion mais aussi dans la diversité de milieux qu'il propose :

# L'étang, spécificité de la Dombes

Voici environ 25 000 ans, le retrait des glaces a laissé de multiples dépressions tapissées d'un dépôt argileux imperméable. Ces bas-fonds, en retenant les eaux de ruissellement, ont longtemps donné à la Dombes l'apparence d'un vaste marécage.

Ce n'est qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle que les hommes apprirent progressivement à tirer parti de ces terres inhospitalières en exploitant les premières « leschères\* » à des fins piscicoles.

Une seule levée de terre, la chaussée, surmontée d'un thou (commande de vidange), retient l'eau accumulée dans une dépression. La faible profondeur des étangs (1,00 à 1,50 m) et la douceur du profil des berges favorisent le développement de ceintures végétales variées, réparties en fonction du niveau de l'eau et du degré d'humidité.

\*Leschère : dépression humide où pousse la laiche, encore appelée carex.



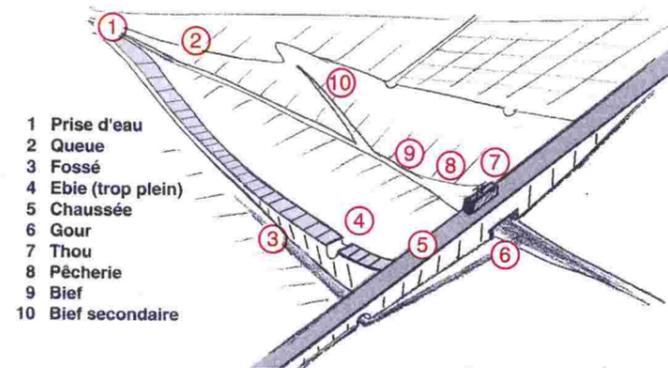
**« Assec et évilage »**  
L'étang est mis en eau pour une période moyenne de 3 ans, dite « évilage ». Il est ensuite vidangé pour une période d'un an appelée « assec ». Les limons déposés lors de l'évilage constituent aujourd'hui encore l'essentiel de la fertilisation des sols des étangs.  
L'assec peut ou non être cultivé ; la culture du maïs, plus productive, a souvent remplacé l'avoine traditionnellement semée.



Pêche d'étang



Assec non cultivé



- 1 Prise d'eau
- 2 Queue
- 3 Fossé
- 4 Ebie (trop plein)
- 5 Chaussée
- 6 Gour
- 7 Thou
- 8 Pêcherie
- 9 Bief
- 10 Bief secondaire



Jonchaie



Sparganaie (Iris jaune)



Végétation flottante (Nénuphar jaune)



La Damasonie en étoile, comme la Pilulaire à pilules, la Marsilée à quatre feuilles et la Pulicaire vulgaire, est protégée sur tout le territoire national.

Régulièrement, des travaux d'entretien sont réalisés. Ils visent notamment à limiter l'extension de la végétation de bordure, jonchaie et rose-lière, qui tend à coloniser le centre de l'étang.

L'assec modifie la flore sauvage : nénuphars et nymphéas y résistent moins bien et sont donc moins abondants que la châtaigne d'eau peu prisee par les pisciculteurs ; sa dense couche de feuillage perturbe les échanges eau-atmosphère et la pénétration de la lumière.



Roselière (Phragmites)



- Chénaie
- Prés et cultures
- Landes
- Prairie
- Grève
- Saulaie
- Jonchaie
- Sparganaie
- Roselière
- Végétaux flottants
- Eau libre

On retient principalement:

#### - Le milieu aquatique

A la surface des étangs dont la hauteur d'eau est suffisante (environ un mètre), s'installent au printemps des " **herbiers flottants** ", Potamots, Renoncules aquatiques, Renouées amphibies, Châtaignes d'eau et Faux Nénuphars qui recouvrent alors plus ou moins densément l'eau par leur feuillage flottant.

Leur **rôle** au sein de l'écosystème est **varié** : leurs graines nourrissent certains oiseaux comme les canards. Leur feuillage est utilisé pour la confection des nids à découvert au milieu de l'étang comme pour la guifette moustac (la moitié de la population française en Dombes).

#### - Les vasières

Les vasières (grève) se découvrent progressivement à partir du mois de juin, au fur et à mesure de l'évapotranspiration. Milieux dégagés, elles sont le **point de rencontres de nombreux oiseaux** (Limicoles, Aigrettes, Anatidés, Foulques) pour le repos, l'alimentation ou la mue. Elles se couvrent parfois du gazon ras du Scribe à tête d'épingle.

De nombreuses espèces rares ou protégées s'y rencontrent (la Pilulaire à globules, la Renoncule scélérate, la Damasonie en étoile, le Limoselle aquatique, la Lindernie couchée ou la Corrigiole des grèves).

#### - Les roselières

Les roselières occupent la bordure des étangs jusqu'à une profondeur d'eau de 60 cm en formant des **étendues uniformes, élevées et compactes**. Le Roseau phragmite qui s'accommode des différentes hauteurs de lame d'eau est l'espèce la plus répandue. Si la roselière est suffisamment inondée au printemps, elle peut accueillir de nombreux oiseaux. Plus près de la terre ferme, le milieu végétal dense est idéal pour se dissimuler ou dissimuler leur ponte.

#### - Les jonchaies

La jonchaie se situe à la **limite fluctuante du niveau d'eau**. On y retrouve différentes espèces : le Jonc diffus et le Jonc aggloméré, l'Iris faux acore, la Grande Lysimaque qui forment une végétation peu élevée et compacte. La jonchaie accueille les nids des mouettes, sous la protection de ces dernières face aux prédateurs, d'autres espèces viennent y pondre : Grèbe à cou noir ou Canard fuligule parfois certains canards.

Les **écosystèmes** des étangs sont **très riches** tant sur le plan faunistique que floristique. Sur les berges, une frange de plantes hydrophiles variées se développe (roseaux, phragmites, massettes...) qui est un abri et un lieu de nidification très fréquenté et qui prend encore plus d'importance en période de migration. 260 espèces d'oiseaux sont observables sur les étangs, 130 s'y reproduisent régulièrement, parfois plus de 30 000 oiseaux hivernent.

A ce titre, la Dombes est reconnue comme **site majeur européen d'intérêt écologique des étangs pour sa flore, sa faune** (oiseaux, reptiles, mammifères insectes et invertébrés) au

travers des inventaires nationaux (ZNIEFF) et européens (ZICO, Natura 2000). Elle constitue effectivement une zone de repos fondamentale dans les migrations nord-sud.

*"Les étangs de la Dombes et leur mode de gestion sont une trace vivante de l'histoire de la Dombes. Depuis le Moyen-Age, ils servent à l'alimentation des habitants et leur mode d'exploitation fait partie de la culture locale. Ils perpétuent une tradition qui participe à l'identité dombiste. Les étangs représentent à la fois un **patrimoine historique, culturel et écologique**. Par ailleurs l'étang est facteur de maintien des structures foncières, en évitant le démantèlement des propriétés. Il améliore la valeur vénale des terres lorsqu'il est correctement exploité."*

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

#### LA DOMBES BOCAGERE

La Dombes est plurielle par son nom lui-même, aussi ses paysages sont-ils nuancés. Lorsqu'on se rapproche de la Bresse sur ses confins nord-ouest, le **relief se creuse** davantage, le **système des étangs est moins prépondérant** et une **multitude de haies** quadrillent le paysage, on entre dans la Dombes bressane ou Dombes Bocagère.



*Le val de Chalaronne en amont de Châtillon-sur-Chalaronne, des prairies pâturées bordées de haies.*

En se dirigeant plus en aval des bassins versants, les cours d'eau grossissent et creusent davantage un relief déjà plus marqué. Les vallons sont verdoyants et offrent un paysage qui se renouvelle fréquemment dans sa découverte. Du fait de la moindre planéité du territoire, les **étangs sont moins nombreux** et surtout occupent moins densément les terrains. Ils sont plus souvent seuls qu'en chapelet et se retrouvent souvent associés à des boisements sur les hauteurs qui surplombent les vallées.

L'élevage semble plus présent et plus visible du fait des **nombreuses prairies** et du relief qui offre quelques coups d'œil bucoliques sur un **bocage agreste**. Ce paysage profondément rural

est très **marqué par la présence de l'eau** qui se retrouve dans les fossés, les mares (ou "serves"), les étangs et les rivières.

#### Le maillage bocager

Les **haies avec les boisements et les ripisylves, ont une forte prégnance visuelle** dans le paysage et concourent à donner une vision découpée du terroir agricole. Elles sont plus ou moins bien entretenues et se maintiennent surtout autour des pâturages. La structure conserve ici une certaine vigueur.

*"Un maillage de petits boisements soutient le cloisonnement bocager, et ceci d'autant plus que la structure de la haie bocagère dombiste est à double strate : une strate arbustive et une strate arborée, aux espèces identiques à celles qui constituent les boisements.*

Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995



*Ici à Sandrans, haies bocagères et bosquets voire boisements se confondent pour créer un jeu de plans végétaux successifs.*

Lorsque le **maillage de haies se relâche**, c'est souvent **par touches** et progressivement ce qui élargit les panoramas sans pour autant offrir un paysage complètement ouvert, il y a persistance d'une trame de boqueteaux. Les plans intermédiaires de perception du paysage perdurent. On **passé d'un paysage à 'logettes' à un paysage de bosquets.**



*Le bocage plus ouvert autour de Saint-Trivier-sur-Moignans*

#### Un paysage habité

Les **écarts agricoles** sont **nombreux** leur **silhouette** reste **massive** comme sur la Dombes des étangs. Les constructions d'un étage en général y sont plus longues que larges se regroupent parallèlement souvent autour d'une cour. Avec cette forte dispersion du bâti et la présence des haies, le paysage varié prend l'aspect d'un **terroir agricole ondulé, cloisonné à forte présence humaine.**



*Les différents bâtiments de la ferme de Notre Dame des Champs à Saint-Trivier-sur-Moignans*

Certains édifices singuliers viennent occuper des positions dominantes sur la Chalaronne comme la Chapelle de Beaumont sur la Chapelle-du-Chatelard ou le château de Clerdan à Châtillon-sur-Chalaronne.



*Le château de Clerdan et ses dépendances ci-dessus et la chapelle de Beaumont dominant stratégiquement ou pour le point de vue la vallée de la Chalaronne en amont de Châtillon-sur-Chalaronne.*

Ce phénomène d'installation en balcon sur les vallées est très ponctuel sur la Dombes bocagère. Il amorce une pratique plus récurrente à mesure que l'on descend le cours des bassins versants et que les coteaux des rivières s'accroissent.

## LES CÔTIÈRES DE LA CHALARONNE, DE LA CALONNE ET DE LA PETITE CALONNE



*Le départ de la vallée de la Calonne aux environs du hameau de Rocher à Chaneins.*

Les rivières des bassins versants entaillent le plateau dombiste de sillons de plus en plus profonds d'amont en aval. Les vallées ainsi dessinées cisèlent sur le territoire, un relief alternant des coteaux de part et d'autre des cours d'eau et des zones plus planes de plateau. La configuration de la Côtère de Dombes sur le val de Saône se démultiplie à plus petite échelle sur ses affluents. Les positions fréquentes en belvédères sur les cours d'eau offrent de nombreux points de vue appréciables, on découvre les côtères de Chalaronne, de Petite Calonne et de Calonne.

### Le plateau ouvert

Le relief observé sur la Calonne, la Petite Calonne et la Chalaronne correspond à l'extrémité ouest du plateau dombiste. On est dans une zone très plate surtout au sud du secteur, et les vallons sont des entailles qui tranchent fortement avec des étendues de très grande échelle ouverte aux horizons lointains, offrant une belle place vers l'est au ciel et vers l'ouest aux arrière-plans montagneux des Monts du Beaujolais et du Mâconnais.



*Le plateau dombiste au-dessus de la Petite Calonne à Genouilleux aux environs du hameau de Corcelles vers Chaneins*

La carte des haies présentée aux précédents chapitres montrent que l'ouest du plateau dombiste a vu disparaître un grand linéaire de ses haies ce qui se perçoit fortement dans le territoire autour de la Calonne et de la Petite Calonne qui présente surtout des paysages de grandes cultures très ouvertes et parsemés de quelques rares bosquets arborés.

### Les vallons boisés

On rencontre deux types de paysage sur ces territoires de Côtères :

- au sud, les vallons sont enclavés plutôt étroits et se remarquent par leur cordon boisé
- au nord l'ample Chalaronne serpente sur des fonds de vallées plats plus larges. Les abords de la Chalaronne sont parfois plantés de peupleraie et cernés de coteaux bocagers souvent habités.

Il se dessine alors dans le paysage des cordons ou des taches de végétation en creux.



*Le vallon de la Chalaronne depuis Dompierre-sur-Chalaronne*

#### Un paysage admiré

Ce territoire de Côtiers offre des occasions nombreuses et variées de découverte d'un paysage changeant : depuis les horizons lointains du plateau aux vallons boisés intimistes. Mais ce qui marque de manière forte ces terres dominant le val de Saône ce sont les **points de vue sur les vallées** et sur la **rive droite de la Saône** avec en fond de tableau les **Monts du Beaujolais et du Mâconnais**. Nombre de **hameaux** se situent **en balcon sur les côtiers** et profitent des vues plongeantes mais aussi **beaucoup de châteaux** s'y sont installés pour jouir de ces riches panoramas après s'y être installés pour des raisons de défense stratégique.



*Le Château des Hardies à Genouilleux en balcon sur la Saône*



*Le panorama sur les reliefs de la rive droite de la Saône est grandiose depuis le hameau de la Fontaine à Flurieux*

#### **LES COTIERES BRESSANNES**

"La **Bresse**, c'est le **bocage**. Les nombreuses **petites exploitations** (qui deviennent peu à peu de simples résidences, principales ou secondaires) sont **disséminées** au milieu de **parcelles entourées de haies**, sillonnées d'un labyrinthe de petits chemins disparaissant sous une voûte de verdure. Bien que les nouvelles méthodes de culture tendent à supprimer bon nombre de ces haies, il en reste encore assez pour pouvoir toujours dire avec Gabriel Vicaire :

*Ce n'est qu'une mer de feuillage  
Où, timide, à peine surnage  
Un tout petit clocher pointu."*

Richesses touristiques et archéologiques du canton de Châtillon-sur-Chalaronne



*Le vallon découpé et parsemé de boqueteaux du Merdelon, affluent de la Chalaronne*

Au nord de la Chalaronne et autour de l'Avanon, le relief est plus vallonné mais on se situe encore dans un paysage de côtières comme précédemment qui se teinte de notes bressanes.

Le relief vallonné et les boisements.

Le **vallonement du plateau bressan plus affirmé** que celui de son voisin dombiste donne le sentiment de parcourir une succession de scènes champêtres qui se renouvellent sans cesse. Le territoire des côtières bressanes présente effectivement un **relief complexe, aux multiples vallons et collines**.

La **présence importante de boisements** sous la forme de **petits bosquets** ou de plus **grandes forêts** comme l'ensemble du Bois des Plats, de la Botte et de Brody renforce le cloisonnement de ce paysage très découpé et aux horizons variés tantôt portés vers la rive gauche montagneuse de la Saône ou refermés sur des ambiances agrestes autour de rus ou de fermes traditionnelles.



*Depuis Romans, les Monts du Mâconnais et une maison rénovée accueillant des chambres d'hôtes à Bey*



*Un affluent de l'Avanon à Illiat*

Au cœur de ce foisonnement, le cours d'eau principal que constitue l'Avanon ne se distingue pas toujours très bien, il se cherche et se découvre aux détours de certains chemins, certains bourgs, les hameaux et fermes isolées se concentrant souvent sur les points hauts.

Le maillage des haies.

Le bocage bressan vanté plus haut par Gabriel Vicaire est ici appuyé par la présence de nombreux bosquets qui ponctuent les champs. On sent parfois un affaiblissement de la structure des haies sur les terrains mis en culture qui est moins sensible sur les prairies.



*Le vallon de l'Avanon depuis la ligne TGV*



*La dégradation de la haie bordant un champ cultivé laisse la place à un bouquet d'arbres à Garnerans*

## LE VAL DE SAONE

Il doit son identité à la présence de la Saône, ample rivière qui prend ses aises lors des crues.

*"L'étendue paisible de ses eaux, son immobilité apparente lui confère une majesté imperturbable."*

*"Mais le plus spectaculaire, c'est quand elle envahit la plaine effaçant les limites, créant un paysage où tous les éléments flottent en suspension sur l'immensité des eaux."*

*"A l'arrière de la lisière boisée qui borde le rivage et le chemin de halage, s'étalent de grands espaces agricoles où s'ouvrent de larges points de vue entre la Saône et la côtière du plateau de la Dombes et où le regard s'accroche sur les traces encore perceptibles de la trame bocagère."*

Dossier de classement du site du Val de Saône au titre du code de l'environnement



Les prairies de la Saône inondées le 5 avril 2006 à Thoissey

Les terrains qui jouxtent la Saône sont principalement composés de **prairies** qui reçoivent régulièrement les eaux des crues. Elles sont **quadrillées de haies et de fossés** qui rythment ces **étendues très planes**.

### Un paysage engendré par les rythmes saisonniers de la Saône

L'**organisation du paysage** sur cette plaine se fait majoritairement en **lanières parallèles à la Saône**.

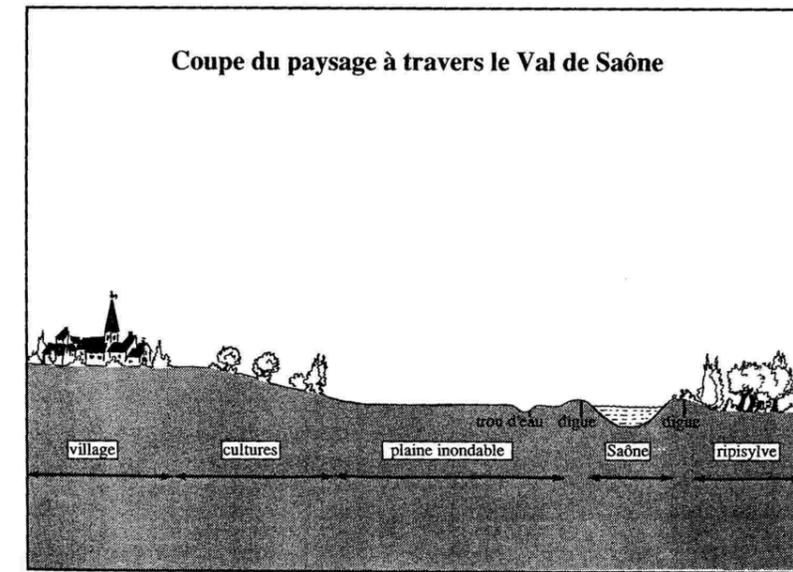
A proximité directe de la rivière, les prés perdurent lorsqu'on s'en éloigne légèrement, des **peupleraies** viennent **occuper l'espace et le fermer**.



Le paysage de la plaine se ferme avec la multiplication des boisements

Cette transformation du paysage marque fortement la perception des berges de la Saône qui n'est que très rarement visible mais aussi la perception du val de Saône depuis la rivière elle-même.

Dès que le terrain s'élève un peu plus on rencontre plus de champs de grande culture longés par la RD933 qui vient se poser **en pied de côtière** et supporte l'**urbanisation principale** du secteur.



Les **terrains en proximité directe de la Saône** sont très **assujettis aux variations saisonnières** de hauteur d'eau, ce qui déplace l'exploitation plus ordinaire du territoire avec culture et village sur les zones plus élevées à l'abri des crues.



Le Château de Chavagneux vient s'installer au milieu des cultures juste au-dessus de la RD933, en balcon sur le val de Saône

La **RD933** qui fait découvrir le territoire depuis la rupture de pente du relief permet de profiter de **beaux points de vue sur les prairies** sans que pour autant on arrive à apercevoir la Saône qui reste masquée par les rideaux d'arbres, les haies ou les peupleraies.

Le chemin de halage peut être aussi un parcours de découverte intéressant plus orienté sur la rivière et ses alentours immédiats.



*Deux occupations différentes des plaines de la Saône, les prairies pâturées et les peupleraies*



Cf : Annexe : Carte des séquences paysagères des cours d'eau

**- Les cours d'eau dans le territoire, une perception séquencée du paysage.**

Au cœur des unités que nous avons identifiées précédemment, les cours d'eau jouent un rôle particulier et dessinent un **paysage singulier propres aux lits de rivières changeants** au fil de l'eau et de la position dans le bassin versant.

**LE RELEVANT, LE MOIGNANS ET LA CHALARONNE SUR LE PLATEAU : DE MINCES CORDONS BOISES**

Le paysage des cours d'eau.

Le cours d'eau des bassins versants qui a un véritable **caractère dombiste** est la **Chalaronne**. Elle prend sa source au cœur du plateau à l'étang du Petit Glareins et s'alimente de deux affluents principaux le **Relevant** et le **Moignans** également dombistes.



*Le Relevant se devine par sa ripisylve depuis les routes du plateau*

Sur le territoire dévolu aux étangs que constitue le plateau dombiste, les différents **cours d'eau** sont **peu perceptibles**. Les minces boisements qui les bordent permettent de les repérer mais pas de les distinguer clairement. De tailles réduites, car proches de leurs sources, **ils se confondent avec l'immense réseau de fossés** qui alimentent, ceinturent, relient et vidangent les étangs.



*Peu d'éléments permettent de différencier les fossés des cours d'eau, à gauche la Chalaronne, à droite le fossé principal de Branton*

Le paysage centré sur les cours d'eau se limite donc à **un sinueux cordon boisé** plus ou moins bien entretenu divaguant en de larges entrelacs. La faible pente d'écoulement n'a pas creusé de vallons, les fils d'eau serpentent donc à la surface de ces étendues planes, ourlé d'une fine ripisylve.

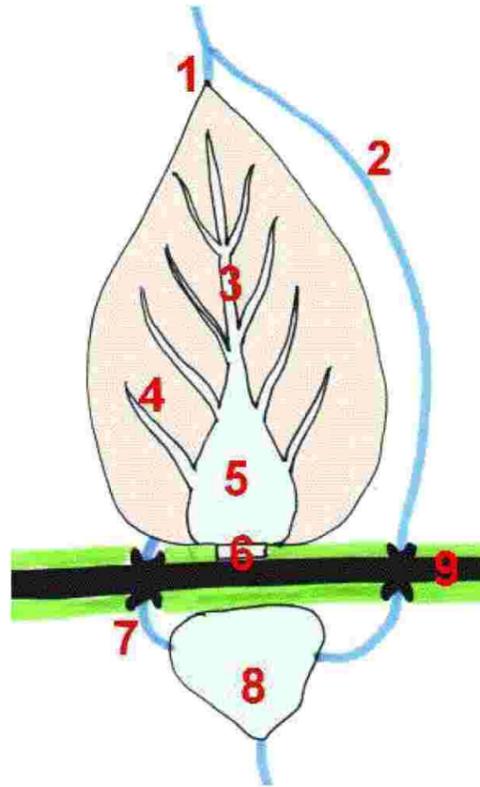
Les ouvrages hydrauliques.

Les ouvrages liés aux cours d'eau sont peu nombreux en regard de ceux qui gèrent le débit et l'entrée d'eau dans les étangs : thou, ébie, embie...L'eau est effectivement gérée en amont du cours d'eau dans les fossés, tout le long des chaînes d'étangs, elle arrive dans le lit maîtrisée après **un long cheminement complexe**.



*Le thou et l'ébie cachée par la roselière sur l'étang Branton à Lapeyrouse*

C'est donc sur ce territoire, le **système hydraulique des étangs** avec leurs digues, fossés et différentes vannes qui forment tous ensemble un **complexe ouvrage à l'échelle du plateau**.



**1...L'embie:**Alimentation en eau. L'alimentation en eau des étangs se fait principalement par les eaux de pluie, mais également par les eaux des autres étangs.

**2...Fossé de détournement:**Il permet de détourner les eaux pour que l'étang garde le même niveau.

**3...Bief principal:**Il recueille les eaux et le poisson lors de la vidange.

**4...Biefs secondaires:**Disposés en réseau,ils permettent de drainer les eaux vers le bief principal.

**5...Pêcherie:** Une fois l'étang vidé, les poissons sont rassemblés dans la pêcherie. Le niveau bas de celle-ci est généralement situé en dessous de celui de la "bachasse" du thou.

**6...Thou:**Situé contre la chaussée, à l'endroit le plus bas de l'étang, il permet l'évacuation des eaux avant la pêche.

**7...L'ébie:** Il permet la régulation du niveau de l'étang.

**8...Le gour:** Cette petite mare creusée de l'autre coté de la chaussée, est destinée à récupérer les poissons qui auraient pu s'enfuir.

**9...Chaussée:** Elle sert à retenir les eaux dans la partie la plus basse de l'étang. Chaque étangs possède de une à trois digues. Les chaussées sont construites en terre puis engazonnées.

## LES VALLEES ENCAISSEES ET BOCAGERES OU BOISEES DE L'AVANON, DU RELEVANT, DU MOIGNANS, DU BIEF DE GLENNE, DE LA CALONNE ET DE LA PETITE CALONNE ET DE LA CHALARONNE



*La Calonne au hameau de Reverdy*

### Le paysage des cours d'eau.

En suivant le fil de l'eau, le débit, le courant et la pente augmentent, la **rivière élargit son lit** et commence à creuser des **vallons plus ou moins encaissés**. Les coteaux les plus abrupts se boisent et les autres se parent de petites parcelles en général en prairies et entourées de haies champêtres.

On rencontre ce type de paysages sur la Dombes bocagère aussi bien que sur les Cotières autour de l'Avanon, du Bief de Glenne, du Relevant, du Moignans, de la Petite Calonne et de la Calonne. Chaque cours d'eau dessine des paysages aux nuances différentes qui associent leur environnement proche (bocage, plateau, val de Saône) et le caractère-même du fil d'eau (étroit et filant, vif ou large et paisible). Et, lorsque le lit de la rivière ou du ruisseau s'évase légèrement, des boisements naturels peuvent venir enrichir la palette des milieux naturels liés aux berges.

Les **flancs de la Calonne, de la Petite Calonne** qui encadrent deux rivières assez réduites en largeur (surtout pour la Petite Calonne) sont **boisés sur une bonne partie** surtout à l'approche de la Côtière du val de Saône où les cours d'eau prennent de la pente. Dans le lit élargi de la Calonne, les vernes se développent en proposant des **séquences forestières rafraîchissantes et agréables**.



*La Calonne au hameau de la Poype*

Le **Moignans** est aussi encadré de **beaux boisements** entre St Trivier-sur-Moignans et Baneins, il suit ensuite son cours sinueux dans un **lit plus ouvert et plus ample** jusqu'à la Chalaronne.



*Le Moignans en aval de Baneins*

L'**Avanon** est plus entouré de **bosquets** ou de petites peupleraies (aux abords d'Illiat) que de réels boisements. Sa ripisylve se "noie" dans la masse des haies bocagères bressanes, ajoutant une nouvelle touche verte au décor.



*L'Avanon depuis l'église de Bey*

Le **vallon du Relevant** reste très **resserré** jusqu'à sa confluence avec la Chalaronne. Il propose quelques **scènes bocagères appréciables**.



*Le vallon du Relevant aux abords de Châtillon-sur-Chalaronne et de sa confluence avec la Chalaronne*

La **vallée encaissée de la Chalaronne** présente une **courte séquence pittoresque** de la rivière au cours très sinueux. Les quelques points de vue sur les ondolements de la rivière soulignés par la fine ripisylve et encadrés de coteaux verdoyants sont bucoliques.



*Le vallon de la Chalaronne avec en fond la Chapelle de Beaumont*

#### Les ouvrages hydrauliques.

Avec des vallées plus creusées, le courant est plus fort et l'**on cherche à maîtriser cette eau** pour protéger les prairies qui peuvent venir jouxter le cours d'eau. Les ouvrages comme les seuils, passerelles, pelles se multiplient et se complètent pour mener l'eau vers les lavoirs, les cultures ou les roues des moulins.



*Le lavoir de Genouilleux sur le Râche*

Les **ouvrages** sont donc **nombreux très variés mais pas toujours en état**. Leur **utilisation** pouvait être **liée à des pratiques culturelles** qui ont disparu (irrigation des cultures...), leur gestion et leur entretien peuvent laisser à désirer ou sont relayés dans un but de loisir (passerelle sur parcours sportif ou de pêche...).

## LA VALLEE EVASEE DE LA CHALARONNE

Dès Châtillon-sur-Chalaronne, la vallée s'évase en proposant **un fond ample et plat dans lequel déambule la rivière** jusqu'à créer une île à Dompierre avec un ancien bras.

La Chalaronne est toujours bordée d'un fin cordon boisé et encadrée par des prairies, des peupleraies ou quelques cultures plus ouvertes en aval. Depuis le plateau bressan et dombiste quelques points de vue s'apprécient des **hameaux en balcon sur la rivière**.



*Point de vue sur la vallée évasée de la Chalaronne depuis Dompierre*

Les **ouvrages** sont **très nombreux** car ici la Chalaronne inonde les terrains riverains et son courant provoque des anses d'érosion marquées.

Des **barrages** et des **vannes** ont été initialement créés pour alimenter les moulins en eau ou pour mouiller les prairies agricoles et ainsi pouvoir avoir deux fauches de foin dans l'année. Ces barrages ne sont pas faits pour gérer les crues mais aujourd'hui on s'en sert pour retenir l'eau en amont des bourgs, préférant inonder les terrains agricoles.

Et les **moulins** qui n'ont pas disparu rythment régulièrement le paysage du cours d'eau ont été pour la plupart rachetés et rénovés en maison d'habitation par des particuliers (moulins des lons, de Tallard ou des Tourterelles...).



*Une anse d'érosion de la Chalaronne et une ancienne pelle*

A plusieurs reprises, des **canaux de dérivation** en parallèle à la Chalaronne ont été creusés pour y installer des moulins. Deux canaux de ce type sont particulièrement remarquables par leur longueur et le nombre de moulins qu'ils alimentent : le **canal de l'Ecuelle** en amont de Châtillon-sur-Chalaronne et le **canal des Echudes** qui depuis Saint-Etienne-sur-Chalaronne rejoint la Saône au port de Thoisse.



*Le Barrage des Echudes*

## LA CONFLUENCE ENTRE AVANON, CHALARONNE, PETITE CALONNE ET CALONNE ET LA SAONE

La confluence entre les quatre cours d'eau du bassin versant et de la Saône se réalise sur le Val de Saône dont on a déjà présenté les grandes caractéristiques plus haut.

Le **relief particulièrement plat** de ce territoire ne rend pas les cours d'eau très lisibles surtout au regard de la dimension de la Saône. Le paysage interne des affluents est celui d'un cordeau arboré d'où l'on perçoit plus ou moins les parcelles agricoles de la plaine.

La **Calonne** rejoint la Saône au niveau des îles de Taponas et Genouilleux accompagnée par un **boisement rivulaire** après avoir sinué dans un écrien boisé la plaine sur une courte distance.

La **Petite Calonne** rejoint très vite la Saône en suivant des courbes naturelles soulignées par des haies champêtres.

L'**Avanon** dans sa traversée de la plaine est accompagné d'un chemin bocager qui rejoint la digue de la Saône et le chemin de halage.

Des quatre affluents, **la Chalaronne doublée du canal des Echudes se remarque** particulièrement.



*La levée du port et le lavoir de Thoissey*

La Chalaronne dessine de **grandes courbes** qu'elle suit aux travers des Prés de la Dame depuis Saint-Didier jusqu'au Port de Thoissey alors que le canal aménagé naguère pour la navigation s'étend rectiligne au pied de la levée du Port de Thoissey. La **levée** est quant à elle remarquable par ses **alignements de platanes** plus que centenaires.

On note également la présence de vannes, pelles et de lavoirs à Thoissey et à Saint-Didier sur la Chalaronne et sur le canal.

## - Les évolutions et les facteurs de déséquilibre

### - La transformation des étangs et de leur paysage

**La multiplication des plans d'eau de petite taille est un facteur de déséquilibre.** Les petits étangs ne sont souvent plus utilisés pour la pisciculture mais plutôt pour le loisir. Cette évolution tend à transformer le paysage car ces plans d'eau de loisirs restent toujours en eau et risquent de diminuer le débit des cours d'eau en période d'étiage. **L'équilibre écologique et foncier** (l'étang est facteur de maintien des structures foncières évitant le démantèlement des propriétés) **du système dombiste est menacé par ces évolutions d'usages.**

En effet, le système des étangs marque la vie de la Dombes et est facteur d'équilibre en de multiples domaines :

- **équilibre de l'eau** : ils régulent le ruissellement des eaux de surface
- **équilibre avifaunistique et écologique** : la Dombes pérennise une flore et une faune abondantes et variées
- **équilibre agronomique des sols** : la mise en eau enrichit les sols pour l'assec
- **équilibre social et patrimonial** : l'étang est facteur de maintien de la structure foncière
- **équilibre économique** : l'étang génère des produits de la pisciculture, de l'agriculture et de la chasse...

Le **développement de ces étangs de loisirs** s'accompagne également d'une **modification sensible des paysages** : la **fermeture visuelle des étangs** que l'on a tendance aujourd'hui à entourer de haies et de clôtures opaques. L'étang dombiste qui fait l'identité de ce terroir ne se perçoit alors plus. Le territoire est constellé de plans d'eau mais paradoxalement **on ne voit plus cette eau** qui marque de manière si originale.

### - La gestion des étangs et les équilibres écologiques.

« La gestion des étangs reste extensive jusqu'à ce jour. Par contraste avec l'environnement terrestre et agricole, les ceintures de végétation aquatique sont encore diverses et bien développées. Cependant, **les étangs ont naturellement tendance à se colmater**, ce qui déstabilise l'équilibre surface en eau libre/surface végétale. Il est **parfois nécessaire de réaliser des travaux de reprofilage des berges** et de respecter le cycle évologie-assec, l'assec permettant de renouveler la végétation aquatique et d'enlever la vase. Les opérations de reprofilage des berges doivent être menées avec précautions car elles comprennent des risques d'élimination des pentes douces, favorables à la végétation aquatique.

Par ailleurs, la gestion intensive des étangs (bassins piscicoles) qui a tendance à apparaître doit absolument être évitée car elle mettrait en péril la richesse biologique du milieu.

En ce qui concerne la qualité des eaux, **les pesticides et fertilisants utilisés pour les grandes cultures** et concentrés dans les eaux de ruissellement **s'accumulent irrémédiablement dans les étangs**. La pollution des eaux constitue une menace importante pour l'écosystème ; par ailleurs elle est susceptible de ternir fortement l'image de la pisciculture locale.

... Les tendances évolutives de la flore remarquable des étangs sont difficiles à décrire faute de références assez précises sur la fréquence ou l'abondance des espèces avant 1995-1996, date

à laquelle a été élaborée l'étude de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). **On a cependant observé la rareté d'une certaine flore caractéristique des vasières oligotrophes.**

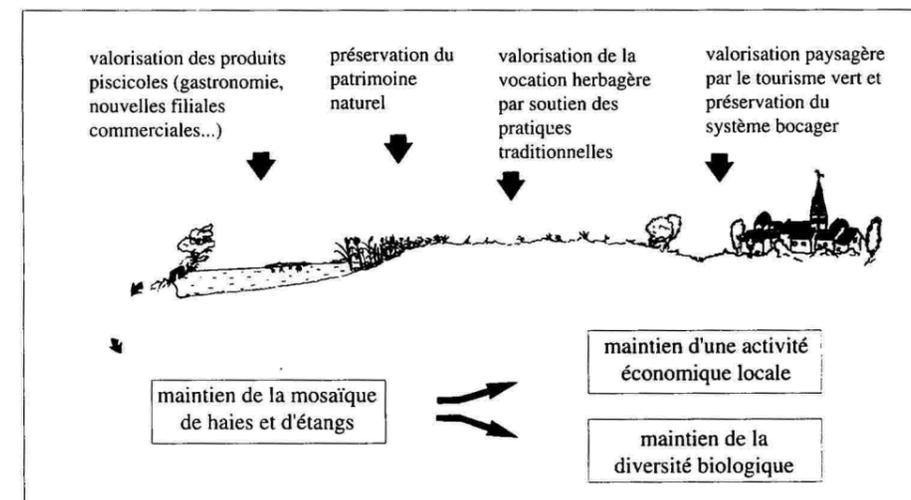
...Au niveau de la faune, la Guifette moustac subit fortement les conséquences de la pollution, car elle niche exclusivement sur les herbiers flottants, particulièrement menacés. Or la population dombiste de Guifette moustac représente la moitié de la population française. »

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

La généralisation de la chasse sur les étangs ne menace pas forcément la **pratique de l'assec** qui a une **valeur cynégétique**. L'abandon de la pisciculture pourtant empêche une vidange rationnelle des étangs et du réseau. Et la protection de certaines espèces favorise le **développement en trop grand nombre de prédateurs** au détriment des rendements de la pisciculture (cormoran, cygne, héron, poisson-chat). Les ragondins qui détruisent les écosystèmes de roselières et affaiblissent les digues et les berges constituent également une menace.

La disparition de beaucoup d'agriculteurs fait apparaître le **problème des friches, de l'entretien des berges des étangs** (brûlis des berges autrefois, chevaux qui broutaient ce qui existe encore sur l'étang Moguet à Bouligneux) et de **l'élagage des haies** qui est réalisé surtout sur les chemins communaux peu sur terrains privés.

La chasse (au gibier d'eau traditionnellement) est le troisième revenu de l'étang et de loin le plus rentable, il permet de financer la gestion et la pérennité des étangs. Mais l'augmentation de la chasse commerciale et de l'agriculture intensive tend à rendre cette activité moins lucrative du fait de la diminution de la quantité de gibier.



Coupe extraite de La Dombes, pays d'étangs. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes n°7.

La **Dombes** est un **territoire d'équilibre fragile** sur lequel les facteurs de déséquilibre peuvent être nombreux et toucher des aspects variés : paysage, pollutions des eaux...

La disparition des haies

Si les haies se développent autour des étangs ou dans les lotissements, elles ont plutôt tendance à disparaître au sein des parcelles agricoles au détriment de l'identité du paysage bocager. C'est **surtout lorsque le réseau disparaît totalement que le paysage s'ouvre le plus radicalement**, lorsqu'un certain nombre de haies subsistent, les plans intermédiaires sont conservés et le paysage conserve son caractère découpé, intimiste. Mais le **linéaire de haies** important sur le territoire l'est également pour sa valeur écologique, il **abrite notamment de nombreuses espèces et constitue un milieu tampon**.

Enfin, on pourrait imaginer que les haies bocagères soient plus utilisées dans les nouveaux lotissements par une intégration à leur territoire inspirée de séries végétales endogènes.

#### Le développement des grandes cultures et la disparition des prairies toujours en herbe

Ce phénomène est surtout regrettable sur le val de Saône en lieu et place des terres inondables car on touche là à un paysage très sensible et identitaire de ces lieux.

Il est souvent **lié à la destruction des haies** et donc à la **disparition d'une certaine ambiance agreste et buissonnière**.

#### Le développement très visible des lotissements résidentiels sur les coteaux des vallées

Le choix de localisation des nouveaux terrains à bâtir doit se faire dans un souci de mesure quant à leur impact dans le paysage et **l'intégration paysagère des nouvelles constructions** doit pouvoir se faire en bonne intelligence avec les structures existantes traditionnelles.

#### Le développement de besoins en équipements divers et espaces sportifs et de loisirs

L'urbanisation grandissante de tous les bourgs amène sur le territoire une nouvelle population venue s'installer à la campagne pour profiter de la verdure et du cadre de vie. Ces **habitants sont demandeurs en équipements de loisirs** pour découvrir le territoire et s'y distraire.

#### La fragilité des milieux et du patrimoine liés à l'eau

Le développement de nouveaux arrivants et l'accueil d'activités de loisirs verts doivent se faire dans un **souci de préservation des milieux naturels** et spécifiquement de ceux liés à l'eau qui sont fragiles et riches. Le maintien de la diversité des espèces, de la qualité de l'eau, du peuplement piscicole passe par un **assainissement maîtrisé**, un **entretien raisonné de la végétation, des berges et des ouvrages** qui régulent les niveaux d'eau et donc le milieu aquatique.

La richesse des milieux ainsi que tous les ouvrages hydrauliques qui constituent un patrimoine local sont à prendre en compte dans une valorisation paysagère et touristique du territoire.

## **- Les sites protégés**

La **Dombes** est recensée comme "**site d'importance internationale pour l'hivernage et la migration des oiseaux d'eau**". L'intérêt écologique des étangs pour sa flore, sa faune (oiseaux, reptiles, mammifères insectes et invertébrés) se traduit par leur identification dans des inventaires nationaux (ZNIEFF) et européens (ZICO, Natura 2000).

La Dombes est aussi inventoriée au titre de la directive européenne "Habitats-Faune-Flore".

Le **val de Saône** présente également des **milieux très particuliers** notamment favorables aux oiseaux qui lui valent d'être inscrit dans différents inventaires et mesures de protection.

#### Natura 2000

L'inscription de la Dombes au réseau Natura 2000 concerne l'**ensemble des étangs cadastraux** (zones ayant vocation d'étangs d'après le cadastre) incluant une bande 200 m autour de l'étang : "Les étangs de la Dombes".

La Dombes fait également l'objet d'un projet de "site Ramsar" pour la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides.

Les **prairies inondables de fauche de Pont de Vaux à Thoissey** sont proposées comme site Natura 2000 en tant que prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône avec une préconisation du **respect du mode de gestion traditionnel** (fauche tardive pour permettre le cycle de reproduction des oiseaux).

#### ZNIEFF

L'ensemble du secteur dombiste est en ZNIEFFII c'est la "**Dombes des Etangs**" de plus de 70 000 Ha. Certains étangs sont pour leur part classés en ZNIEFFI c'est le cas de l'"étang Vernot" et des "Bois et étangs du Grand Champs".

L'île en face de Saint-Didier-sur-Chalaronne sur la Saône est classée en ZNIEFFI

Les **prairies inondables de fauche de Pont de Vaux à Thoissey** sont en ZNIEFFII et leur surface inventoriée couvre plus de 27 000 Ha.

*« Les ZNIEFF de type II désignent un ensemble naturel étendu, dont les équilibres généraux doivent être préservés. Les ZNIEFF de type I présentent quant à elles un intérêt spécifique et correspondent à un enjeu de préservation du biotope. Qu'elles soient de type I ou II, les ZNIEFF ont simplement une valeur d'inventaire, sans entraîner de mesures de protection. Leur rôle est de répertorier les zones ayant une valeur écologique, faunistique et floristique, et ainsi d'être un tremplin pour la mise en place éventuelle de mesures de protection. »*

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

#### ZICO

*"Les ZICO sont des sites ornithologiques d'importance internationale qui ont été sélectionnés à partir de critères scientifiques."*

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

Le territoire de la **Dombes** est classé en **ZICO** (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux). Le **Val de Saône** est reconnu comme une zone de reproduction d'importance européenne pour le râle des genêts et fait l'objet d'une ZICO.

#### LIFE

La **Dombes** fait partie du périmètre européen de l'opération **LIFE**.

*"LIFE, L'Instrument Financier pour l'Environnement est un programme de financement créé en 1992 et entièrement consacré à la protection de l'environnement et au développement durable. Il a pour objectif de contribuer au **développement de techniques et méthodes novatrices en matière d'environnement** par le cofinancement de projets de démonstration, dans les domaines de l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau et des déchets, la réduction des incidences des activités économiques sur l'environnement ou encore la politique intégrée des produits."*

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

#### Site classé

Le **Val de Saône** est site classé depuis le **Sud du château de la Fléchères, au niveau de la Grange du Diable jusqu'aux îles de Taponas et Guéreins-Genouilleux** au nord.

On note spécialement que le site classé du val de Saône a été étendu vers le nord et l'est pour *"englober la très belle perspective sur le Château de Chavagneux"* cf : Dossier de classement du site du Val de Saône au titre du code de l'environnement.

#### Site inscrit

La **levée et le canal du port de Thoisy** sont eux en site inscrit.

#### Réserves protégées

Il y a trois réserves protégées dans la Dombes : la réserve naturelle départementale de la Dombes sur le site du **parc des oiseaux** de Villars-les-Dombes, la **réserve de Birieux** et la **fondation Vérots**.

*"Il s'agit, à l'exception de la fondation Vérot, de domaines acquis par le département sur la base de partenariat entre la Fondation des Espaces Naturels de la Faune Sauvage, la Fédération Départementale des Chasseurs et l'Office National de la Chasse. Le domaine de la fondation Vérots est géré par la fondation qui relève du droit privé. Ces espaces sont, sauf exception, placés hors chasse"*

Rapport de présentation du PLU de Saint-Marcel

#### Fondation Vérots

Cette fondation est installée à Saint-André-de-Corcy au domaine de Praillebard qui constitue son terrain d'expérimentation privilégié en tant qu'écosystème complet constitué d'étangs, de forêts et de prairies.

Ces **objectifs** sont **triples** : la **sauvegarde du patrimoine naturel** de la Dombes et de sa biodiversité, l'**étude scientifique du monde vivant** de la Dombes et la participation à l'**éducation des groupes scolaires, scientifiques et culturels**.

Monuments historiques : Ils sont ici listés sur l'ensemble du secteur :

**ABERGEMENT-CLEMENCIAT(L')** Site médiéval du Vieux-Bourg : classement par arrêté du 18 novembre 1994.

**FRANCHELEINS** Eglise d'Amareins Inscription par arrêté du 14 octobre 1969

**AMBERIEUX EN DOMBES** Maison forte de Saint-Germain (Tour de Gy) Inscription par arrêté du 6 décembre 1984

**BEY** Eglise et cimetière qui l'entoure, Inscription par arrêté du 7 mars 1945

**BOULIGNEUX** -Château Inscription par arrêté du 15 novembre 1926  
- Eglise Porte principale : inscription par arrêté du 21 octobre 1926

**CHAPELLE-DU-CHATELARD(LA)** Chapelle de Beaumont Inscription par arrêté du 22 janvier 1979

#### **CHATILLON-SUR-CHALARONNE**

- Ancien Hospice (pour partie) classement par arrêté du 25 novembre 1982
- Château (restes de l'ancien) Inscription par arrêté du 22 février 1927
- Eglise Classement par arrêté du 14 avril 1909
- Halles Classement par arrêté du 14 novembre 1988
- Porte de Villars Inscription par arrêté du 13 juillet 1926

**GENOUILLEUX** Château de Chavagneux (ancien) Tour et restes du château : inscription par arrêté du 17 décembre 1942

**GUEREINS** Relais de poste (ancien) Façades et toitures, cheminées de l'ancienne salle commune, du grand salon, de l'ancienne cuisine et de la bibliothèque : inscription par arrêté du 10 avril 1981.

**MOGNEINS** Calvaire, y compris sa base : inscription par arrêté du 22 juillet 1991

**MONTCEAUX** Château de la Bâtie Inscription par arrêté du 14 septembre 1985

**MONTHIEUX** Eglise, à l'exclusion du clocher et de la façade occidentale : inscription par arrêté du 2 novembre 1979

**SAINT-ANDRE-DE-CORCY** Lieu-dit Etang de la Roussière, Motte castrale Inscription par arrêté du 19 septembre 1989

**SAINT-ETIENNE-SURCHALARONNE** Château de Beaumont et ses écuries Les écuries en totalité, le château façades et toitures, le potager sa clôture et ses pavillons, la motte castrale, le parc et les parcelles à l'exception du terrain de tennis, inscription par arrêté du 05 juin 2006

**SANDRANS** Eglise Abside : inscription par arrêté du 21 octobre 1926

**THOISSEY** Couvent des Ursulines (ancien) Chapelle y compris le portail ; deux galeries de cloître subsistantes : inscription par arrêté du 20 mai 1980

#### **VILLARS-LES-DOMBES**

- Eglise Inscription par arrêté du 28 janvier 1927
- Motte féodale (Poype de Villars) Classement par arrêté du 15 février 1905

Cf : Annexe : Carte des paysages sensibles et du patrimoine

## 5. Les atouts patrimoniaux pour la valorisation des paysages et le développement du tourisme.

La **Dombes** constitue un **territoire unique** dans sa physionomie, son étendue et sa richesse écologique. Elle est à ce titre une **destination touristique** et un **lieu de ressourcement**, un poumon vert pour la population de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, Lyon et Mâcon. Elle a également été classée par le travail de la DIREN Rhône-Alpes sur les paysages de la région dans la catégorie **paysages ruraux-patrimoniaux**.

Le **Val de Saône** occupe lui une **position stratégique de lien entre des espaces touristiques** variés reconnus et très attractifs entre Lyon et Bourgogne. Ce territoire est porté vers le **tourisme vert** (le chemin de halage est la colonne vertébrale de nombreuses randonnées, il fait l'objet d'un projet de "voie bleue" étudiée par VNF), environnement (île de Genouilleux), plaisance, loisirs nautiques (base nautique de Thoissey).

### - Les éléments patrimoniaux

#### LES CENTRE-BOURGS ET LEURS MONUMENTS.

Le territoire compte d'ores et déjà un **certain nombre de villages fleuris** qui, à l'image renommée de Châtillon-sur-Chalaronne, renvoient l'image d'un territoire où un soin particulier est accordé à la qualité des espaces publics et du cadre de vie.

Ainsi, on croise sur les bassins versants trois villages fleuris à une fleur : Versailleux, Sandrans et Bey, quatre villages fleuris à deux fleurs : Le Montellier, Villars-les-Dombes, Saint-Trivier-sur-Moignans et Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne s'est vu attribué trois fleurs et Châtillon-sur-Chalaronne porte avec brio ses quatre fleurs.

D'autre part, ces bourgs possèdent également un **patrimoine bâti important** : églises, calvaires, bâtiments publics... On découvre ainsi entre autres les églises romanes de Sainte-Olive, de Monthieux, de Baneins, de Sandrans, de Villars-les-Dombes, de Saint-Marcel-en-Dombes, de Versailleux, de Bey, de Valeins, d'Amareins, d'Illiat, de Châtillon-sur-Chalaronne, de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.



Les églises de Villars-les-Dombes et Sandrans

D'autres édifices font aussi le cachet des centre-bourgs : le calvaire de Mogneneins, la gentilhommière de Joyeux, le couvent des Ursulines à Thoissey, l'ancien relais de poste de Guéreins, l'ancien château-fort d'Ambérieux-en-Dombes, la porte de Villars et les anciens remparts à Châtillon-sur-Chalaronne, les Halles de Châtillon-sur-Chalaronne, les apothicaireries de Thoissey et Châtillon-sur-Chalaronne...

Certaines communes ont aussi fait un effort particulier dans le **traitement d'espaces verts** de qualité qui constituent un potentiel à valoriser ainsi plusieurs parcs ont été aménagés à Châtillon-sur-Chalaronne, le Clos Janin et les bords de Chalaronne, à Saint-Etienne-sur-Chalaronne, le parc et le sentier pédagogique halieutique, à Thoissey le parc municipal, à Guéreins la zone de loisirs sur la Calonne, à Illiat, l'étang de Riveriat.

#### LES CHATEAUX ET LES EDIFICES REMARQUABLES DU PAYSAGE

##### Les châteaux et leur poype sur la Dombes

Le territoire dombiste est parsemé de nombreux **châteaux** installés sur des levées de terrain qui surplombent les étangs et prennent parfois une forme très prononcée et artificielle comme ci-dessous à Villars-les-Dombes. Ces mottes castrales sont appelées "poype" et leur origine si elle semble être attestée de l'époque médiévale reste aujourd'hui encore incertaine.

La plupart des châteaux qui occupent ces buttes sont des **propriétés privées qui ne se visitent pas** mais constituent un patrimoine original et vivant car pour certains bien entretenus. On remarque particulièrement sur le territoire le château de le Montellier, d'Ambérieux en Dombes, de Sandrans, de Bouligneux, de Versailles, la poype de Villars les Dombes et le manoir du Breuil à Monthieux, à Lapeyrouse, les châteaux de la Grange et de Glareins.



*La "poype" de Villars-les-Dombes trône aujourd'hui au milieu du centre-ville avec les quelques ruines qui occupent son sommet.*

#### Les châteaux et gentilhommières en hauteur du val de Saône et des Côtiers

Plus à l'ouest du territoire, les **châteaux médiévaux et autres logis seigneuriaux** ou demeures bourgeoises prennent place également sur les hauteurs mais plus souvent en bordure des vallées, à la rupture de pente des coteaux.



*Ici, le Château médiéval de la Bâtie à Montceaux*

On peut rencontrer châteaux médiévaux et gentilhommières du XIX sur presque toutes les communes à l'ouest des bassins versants on note principalement le château de Clerdan à Romans, le Château de Bey, le Châteaux de Chaillouvre à Chaneins, les Châteaux de Chavagneux et des Hardies à Genouilleux, le château de Tavernost à Francheleins, les Châteaux de Beaumont et de Saint-Martin à Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

#### Les autres édifices et lieux patrimoniaux

Un autre domaine du territoire des bassins versants est porteur d'un patrimoine important, les terrains agricoles sur lesquels se sont installés de **nombreuses fermes imposantes d'architecture traditionnelle typique et de belle qualité**, ferme Notre-Dame des champs à Saint-Trivier-sur-Moignans, ferme de Chante-Grillet à cour carrée à Saint-Etienne-sur-Chalaronne, le Vieux bourg de l'Abergement-Clémenciat, ferme de Montcroissant à Villars-les-Dombes, fermes L'angénière, Grande Gorge, les Amaries à Bouligneux...mais aussi ci-contre la Chapelle de Beaumont à la Chapelle du Chatelard.

Le site du bois de Saint-Guignefort à Sandrans fait aussi partie du patrimoine local pour la légende qu'il porte. Il a été le lieu de culte et de prières dont il a fait l'objet de la part des mères d'enfants malades jusqu'à la deuxième guerre mondiale.



*Ci-contre la Chapelle de Beaumont*

## LES ELEMENTS DE PATRIMOINE LIES A L'EAU

### Les moulins

De nombreux moulins ponctuent les différents cours d'eau. Pour ceux qui n'ont pas disparu, la plupart ont fait l'objet de rénovation par leur propriétaire privé qui les ont transformés en maison d'habitation. Seul le moulin Neuf appartient pour partie à la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

### Les lavoirs

Ils sont très fréquents et dans un état très variable. Beaucoup ont déjà disparu. Ils constituent pourtant un patrimoine intéressant et aisé à mettre en valeur.

### Les ouvrages hydrauliques

Barrage, pelles, vanes, gué ponts, passerelles, ponts...fourmillent tout au long des bassins versants. Les plus importants des ouvrages sont en général en état mais leur gestion peut être assez aléatoire alors que les plus petits ouvrages sont souvent abîmés. On rencontre parfois certaines pelles au milieu de champs dont les fossés ont été comblés.

De nombreux puits aux formes variées ponctuent également le territoire des bassins versants sur les terres plus hautes éloignées des cours d'eau.

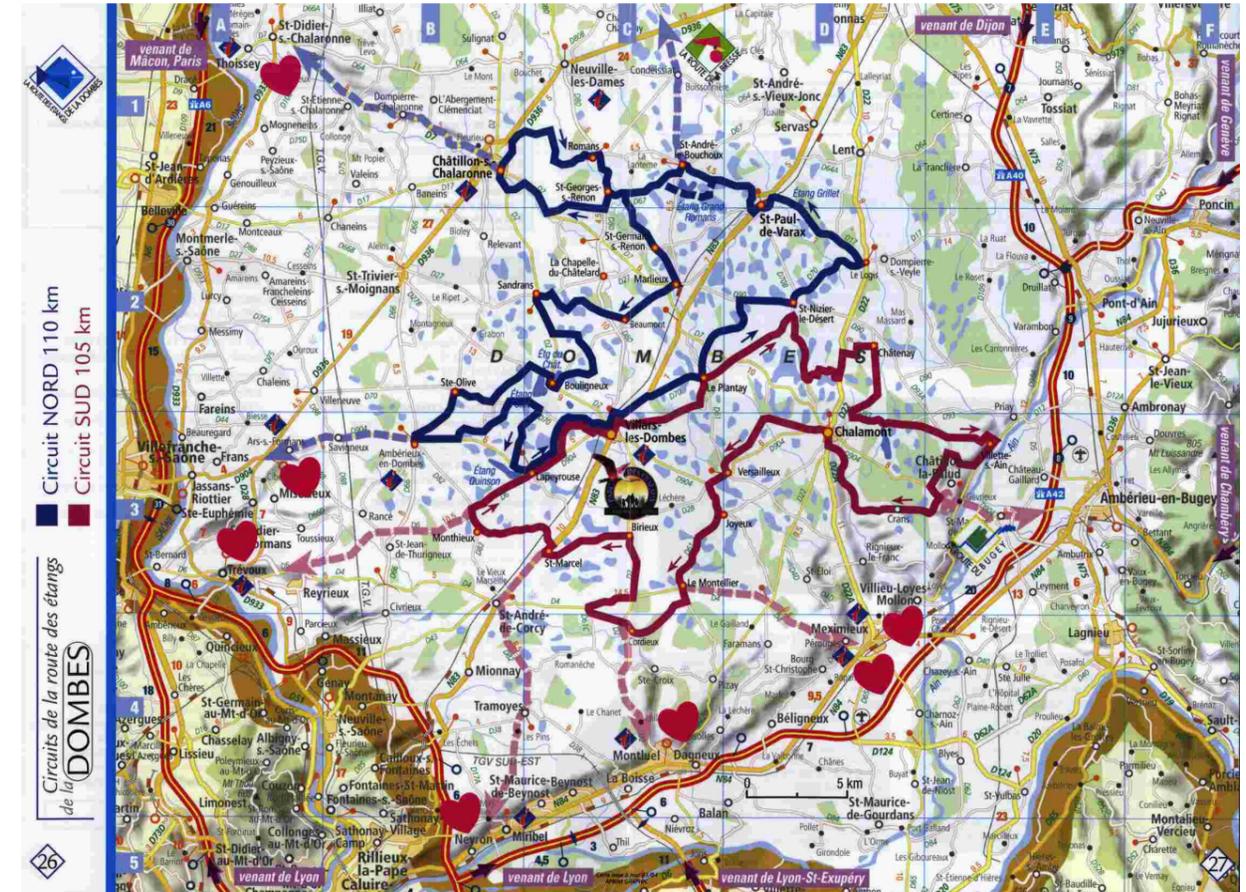


Ici à Garnerans, le site de Saint-Cyprien montre encore les vestiges d'un ensemble hydraulique

### - Les supports de découverte du territoire

## LA ROUTE DES ETANGS DE LA DOMBES

Sur le territoire de la Dombes, les deux itinéraires proposés sont des circuits incontournables pour découvrir les paysages et le terroir, ils seront **très prochainement** complétés par des **panneaux informatifs et thématiques** installés en des lieux clés qui enrichiront la compréhension de cette région, de ces traditions et de son écosystème, de son vivant.



## LE PARC DES OISEAUX DE VILLARS-LES DOMBES

Il a récemment fait l'objet d'un réaménagement et accueille chaque année un grand nombre de visiteurs. C'est un équipement de grande qualité pour une découverte de l'avifaune et des milieux naturels, il est accompagné d'une réserve naturelle départementale.

## LES ETANGS DE PECHE ET DE LOISIRS

Ces équipements publics ou privés sont très nombreux. On en retrouve à Illiat, Sandrans, Baneins, Chaneins, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Guéreins, Villars-les-Dombes, Versailleux, Ambérieux-en-Dombes et Lapeyrouse.

Les étangs de pêche sont complétés par une multitude de sentiers de pêche le long de la Calonne et de la Chalaronne. Ces sentiers ont un rôle très important dans l'entretien et l'accès rendu possible au x berges des cours d'eau.

## LES JARDINS AQUATIQUES DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Autrement appelé "musée vivant de la plante aquatique", ce lieu de ventes de produits pour la réalisation de plans d'eau s'est équipé d'un espace de présentation de jardins aquatiques attrayant que l'on peut visiter.

## LES ITINERAIRES PEDESTRES, CYCLISTES ET EQUESTRES

Le chemin de halage le long de la Saône constitue un premier point de rencontre unique avec ce territoire.

Il est ensuite complété par un **réseau de chemins et sentiers balisés très développé** qui couvre l'intégralité des communes des bassins versants avec des boucles plus ou moins reliées entre elles et orientées vers la randonnée pédestre, équestre, cycliste ou VTT. Ce maillage du territoire est géré par le comité départemental de la randonnée.

Le sentier pédagogique de découverte halieutique des Prés des Iles à Saint-Etienne-sur-Chalaronne constitue un parcours particulièrement agréable et intéressant pour ces milieux.

## LES POINTS DE VUE

Certains **points de vue singuliers** situés ou non sur les chemins balisés, permettent des panoramas intéressants sur le paysage.

La tour du château d'Ambérieux-en-Dombes est un des **rare points hauts** qui donne une vue **sur l'immensité du pays des mille étangs**. Depuis l'église de sainte-Olive, on peut découvrir un joli point de vue également.

Plusieurs lieux-dits **depuis les côtières de la Saône** offrent les arrières-plans du Beaujolais et du Mâconnais au regard : la salle polyvalente de Mogneneins, le hameau de la Fontaine à Flurieu, le hameau de Charme en surplomb sur la vallée de la Calonne et le val de Saône, le bourg de Haut-Mizériat.

Des **belvédères sur les affluents** existent également : l'église de Bey en balcon sur l'Avanon, le bourg de Dompierre et celui de Clémenciat en balcon sur la Chalaronne, le hameau de Beybleu et le château de la Bâtie sur la Calonne.

### - Les secteurs de grand intérêt paysager

Certains sites autour des cours d'eau présentent un intérêt tout particulier par la qualité du paysage qu'ils proposent à la découverte. On a déjà noté qu'une partie du val de Saône était classée et que la levée du port de Thoissey était inscrite. On découvre sur le territoire des sites moins reconnus mais dont la valeur paysagère est importante.

## LES TRAVERSEES DE BOURG : DES SITES AMENAGES EN BORDURE D'EAU

Les berges des cours d'eau dans certains bourgs sont bordées de plantations ou de constructions singulières de qualité : maisons à pans de bois, anciens moulins, passerelles, lavoirs, parc ... qui avec la présence de l'eau composent des tableaux pittoresques. Ces lieux participent au caractère patrimonial des bourgs que les communes ont plus ou moins mis en valeur.



La Chalaronne à Châtillon-sur-Chalaronne

La **traversée de la Chalaronne à Châtillon-sur-Chalaronne** et sa confluence avec le Relevant proposent plusieurs lieux plus ou moins aménagés très agréables : le parc de loisir, le Clos Janin, plusieurs ponts et passerelles, les points de vue depuis les remparts sur le Relevant ... Depuis le moulin de l'Ecuelle jusqu'au moulin des Payes, les ambiances varient et font découvrir la diversité d'une rivière entre ses séquences naturelles ou plus urbaines.

A **Thoissey**, le **parc municipal** en bordure de la Chalaronne est planté d'arbres séculaires et agrémenté d'un étang et d'un parc animalier. Proche de la levée du port; il offre un lieu aménagé et des scènes pittoresques imprégnées de la présence de l'eau et des berges de la Chalaronne. Il est situé à proximité du lavoir et d'un bel ensemble d'anciennes maisons (des anciennes tanneries probablement) alignées le long du canal des Echudes.

## LES RIPISYLVES : DES MILIEUX NATURELS RICHES

Les séquences boisées des cours d'eau présentent un caractère naturel marqué et une diversité de strates végétales et de milieux intéressante. Elles sont souvent traversées de sentiers qui les rendent accessibles au public et les font devenir des lieux de promenades appréciés. Les forêts alluviales présentent des sous-bois fleuris au printemps et un ombrage rafraîchissant à l'été. C'est surtout pour leur végétation que ces séquences sont appréciables mais aussi pour leurs ouvrages qui sont là plus accessibles qu'au milieu des terres cultivées.

On remarque sur le territoire des bassins plusieurs secteurs de qualité :

A **Saint-Etienne-sur-Chalaronne**, le **parcours pédagogique de découverte halieutique** du Prés des Iles propose un cheminement longeant la Chalaronne: La variété des éléments paysagers présents renforcent l'attrait de ce lieu plaisant et aménagé. Bras mort, ripisylve et alignements remarquables, seuils, ouvrages hydrauliques, passerelles nous offrent sur un court parcours la diversité de la Chalaronne.

Sur le **Moignans**, entre Chaneins et Baneins, un sentier magnifique longe les berges encadré des bois des Luisandres et des Grand Taillis, il permet de rejoindre en amont une ancienne tuilerie, témoin de l'histoire locale des matériaux et en aval par le plateau et l'Allée Marquise l'étang de pêche et les lagunes de Baneins.

Sur la **Calonne**, au droit du **moulin Crozet** de nombreux sentiers et une passerelle permettent de sillonner les sous-bois du Vernay, de découvrir l'ancien moulin, certains ouvrages hydrauliques et de rejoindre le hameau des Charmes d'où les points de vue sur la vallée de Calonne et de Saône sont remarquables. L'ensemble du secteur présente un paysage appréciable par ses points de vue et ses ambiances variées, une ombre au tableau, une décharge sauvage très localisée en rive gauche de la Calonne.

Le site de **Beybleu** sur la Calonne est aussi appréciable pour le cours d'eau, ses berges et ses sentiers de pêcheurs, son gué et le hameau aux belles maisons en contre-haut.



*Le long d'un sentier de pêcheur un seuil sur la Calonne*

Enfin, l'**île de Genouilleux** est particulièrement remarquable, elle a été aménagée en site du martin pêcheur, avec une zone protégée, un circuit avifaune et piscicole mis en place, la récréation de milieux humides et le réaménagement de îlons.

## LES SITES CONSTRUITS ET HISTORIQUES

Quelques sites en bordure de rivière sont aussi marqués par l'histoire ou par des édifices remarquables, ainsi on croise au fil de l'eau :

Le site de **Saint-Cyprien** à Garnerans sur l'Avanon qui fut le lieu de construction d'une ancienne église et qui présente des restes de lavoir et une passerelle abîmée.

L'**église du bourg de Bey** propose un beau regard sur le paysage car elle occupe une position privilégiée en balcon sur l'Avanon et sur le parcours de boucles pédestres qui sillonnent le bocage bressan.

Le site de **Tavernost** avec son château construit à l'origine au XIII siècle avec fossés et pont-levis, la demeure actuelle date du XIX et s'accompagne d'un bel alignement, de forêts et d'un beau lavoir hexagonal dans le parc du château, le tout à proximité de la source de la calonne.

Sur la Dombes, à **Bouligneux**, le château et son étang présentent un bel ensemble qui associe image naturelle de l'étang et construction de belle qualité avec le château. L'harmonie qui se dégage de ce lieu est notable.

Beaucoup d'autres **ensembles d'étangs** sur le plateau forment des lieux au paysage et à l'ambiance uniques.

## - Les pistes de projet : suivre le fil de l'eau, ouvrir la perception des étangs, valoriser le patrimoine végétal, bâti et les ouvrages

La découverte des paysages au fil de l'eau permet de rencontrer les différents milieux et les ouvrages liés à la rivière. Le **fil de l'eau** doit donc être ce qui guide pour la valorisation touristique et paysagère des bassins versants.

La mise en valeur des paysages passe par **une plus grande connaissance** des milieux et du territoire, de son histoire et de son patrimoine mais aussi par sa **préservation**.

On veillera donc à promouvoir une **découverte intelligente et instructive** des bassins versants qui s'appuie sur des parcours pédestres aménagés de points de vue, de panneaux informatifs et pédagogiques. Il conviendra d'être vigilant pour que les sentiers aménagés restent pédestres afin de **préservier une tranquillité et une sérénité**. Et on veillera à ce que **certaines secteurs** du territoire restent plus sauvages et **protégés** pour leur valeur propre de site naturel.

Les secteurs de grand intérêt paysager sont des points particuliers sur lesquels d'éventuels aménagements pourraient s'appuyer.

Certains **ouvrages liés à l'eau** pourraient être rénovés ou valorisés comme les lavoirs souvent publics et plus faciles à restaurer qu'un moulin privé (à Bas-Mizériat sur le Romaneins, Saint-Didier, Thoissey, Valenciennes sur le Pontcharra, à Peyzieux au-dessus de la petite Calonne, Cruzilles-les-Mépillat vers Galian, à Chaneins, à Genouilleux sur le Rache, à Saint-Etienne à Beaumont, au centre-bourg et à Biac, vers les Ilons).

Certains vieux pont sur l'Avanon aux Leynards, pont d'embouchure de l'Avanon sur la Saône, vannage et pont sur l'Avanon à Cruzilles-mépillat seraient à renforcer et quelques vannes ou barrages nécessiteraient d'être rénovés.

Ce qui semble prioritaire en termes de patrimoine et à mettre en avant : les cours d'eau et leurs milieux, leur qualité, les paysages et le tissu agricole et les éléments de patrimoine liés à l'eau.

## Table des illustrations.

Carte extraite du Petit Larousse Compact 2001 p 4  
Carte extraite du Dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière. p. 4  
Carte extraite du Dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière. p 5  
Extrait de la Carte de Cassini source IGN 1999 p 7  
Extrait de la Carte hydrographique de la Dombes des Ponts et Chaussées de 1857 p 8  
Carte postale ancienne extraite du pré-inventaire des Richesses touristiques et archéologiques du canton de Thoissey. p 9  
Photos extraites du pré-inventaire des Richesses touristiques et archéologiques du canton de Thoissey. p 9  
Carte ancienne de la châtelierie de Thoissey en 1410 extraite du pré-inventaire des Richesses touristiques et archéologiques du canton de Thoissey. p 9  
Carte des orientations principales des exploitations extraites du Scot Dombes -val de Saône sud p 10  
Carte du RGA de 1955 extraite de l'étude Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995. de l'Atelier du Triangle p 11  
Carte du RGA de 1988 extraite de l'étude Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995. de l'Atelier du Triangle p 11  
Carte extraite de l'étude Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995. de l'Atelier du Triangle p 12  
Photo extraite du pré-inventaire des Richesses touristiques et archéologiques du canton de Châtillon-sur-Chalaronne. p 15  
Photo extraite de l'étude Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995. de l'Atelier du Triangle p 15  
Brochures sur les étangs de la Dombes CAUE du Rhône p 19  
Photo extraite de l'étude Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995. de l'Atelier du Triangle p 21  
Coupe extraite de Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes. p 25  
Site internet  
Coupe extraite de Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes. p 32  
Brochure touristique de l'Association Route des étangs de la Dombes p 37

Toutes les autres illustrations sont des photos ou des cartes de l'Agence Paysage Ménard réalisées en avril 2006 pour la présente étude.

## Bibliographie

Atlas départemental de l'environnement – Gestion des espaces naturels. Conseil Général de l'Ain Direction de l'Environnement, Février 2001, non pag. Extraits

Bresse Val de Saône Le bocage un paysage à faire vivre. CAUE de l'Ain, Syndicat Mixte Bresse Revermont Val de Saône, Préfecture de région Rhône Alpes DIREN Rhône Alpes, Union européenne, Octobre 2000, 12 p.

Carte touristique de l'Ain. L'Ain, circulez, y'a tout à voir! Comité Départemental du Tourisme de l'Ain, Conseil Général de l'Ain, 2006, non pag.

Charte de qualité du paysage et du cadre de vie – Bresse Revermont Val de Saône. CAUE de l'Ain, Syndicat Mixte Bresse Revermont Val de Saône, Préfecture de région Rhône Alpes, Union européenne, DIREN Rhône Alpes, Autoroute Paris-Rhin-Rhône, Région Rhône Alpes, non pag.

Etude de définition d'un schéma général de restauration, de mise en valeur et de gestion de la Chalaronne. Syndicat mixte d'étude pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ain, Géoplus, Octobre 1996, non pag.

Etude de valorisation paysagère et touristique des milieux aquatiques du bassin versant de la Veyle – Phase 1 : Diagnostic, Etat des lieux. Syndicat Veyle Vivante, Géoscop, Atelier Ligérien des Paysages, Novembre 2002, 66 p.

Etude du réseau hydrographique des étangs de la Dombes. Syndicat Mixte des Territoires de la Chalaronne, Agence de l'eau, Région Rhône Alpes, Juillet 2005, 62 p

Etude préalable d'environnement de la Dombes - Bassin versant de la Chalaronne en amont de Villars-les-Dombes. Conseil Général de l'Ain, EPA, mars 1983, 284 p.

Guide paysager de la Saône – Phase 1 Diagnostic. Voies navigables de France, Direction Interrégionale Rhône Saône, Carrés verts, Octobre 2004, 149p.

Guide paysager de la Saône – Phase 2 Définition des lignes directrices pour la préservation et la mise en valeur du paysage - recommandations et priorités d'intervention. Voies navigables de France, Direction Interrégionale Rhône Saône, Carrés verts, Octobre 2004, 119p.

Guide paysager de la Saône – Phase 4 Mode d'emploi. Voies navigables de France, Direction Interrégionale Rhône Saône, Carrés verts, Octobre 200, 21p.

Guide pêche 2006. Dans l'Ain, le bonheur est au bout de la ligne, Bresse, Dombes, Bugey, Pays de Gex. Comité Départemental du Tourisme de l'Ain, Conseil Général de l'Ain, 2006, 23 p.

Guide rando 2005, Dans l'Ain, on ne perd pas le Nord! Bresse, Dombes, Bugey, Pays de Gex. Comité Départemental du Tourisme de l'Ain, Conseil Général de l'Ain, 2005, 31 p.

Itinéraires équestres 2005-2006, Dans l'Ain, On cavale tranquille... Bresse, Dombes, Bugey, Pays de Gex. Comité Départemental du Tourisme de l'Ain, Conseil Général de l'Ain, 2006, non pag.

L'Ain, des révélations croustillantes. Bresse, Dombes, Bugey, Pays de Gex. Comité Départemental du Tourisme de l'Ain, Conseil Général de l'Ain, 2006, non pag.

La Dombes, pays d'étangs. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes n°7. Office National de la Chasse, antenne de la Dombes, Secrétariat Régional du patrimoine Naturel, Région Rhône Alpes, DIREN Rhône Alpes, Fondation Pierre Vérots, Février 1994, 33 p.

La route de la Bresse, Pattes bleues et sarrasines. Association de La Route de la Bresse, Conseil Général de l'Ain, Comité départemental du tourisme de l'Ain, Juin 2005, 35 p.

La route de la Dombes, Terre et reflets. Association de La Route des étangs de la Dombes, Conseil Général de l'Ain, Comité départemental du tourisme de l'Ain, Juin 2005, 27 p.

Le Bocage par exemples – 11 actions concrètes pour la valorisation des paysages bocagers. CAUE de l'Ain, Préfecture Rhône Alpes DIREN Rhône Alpes, Octobre 2002, non pag.

Le plan de gestion du val de Saône – pour le développement durable de la vallée. Syndicat Mixte d'étude pour l'Aménagement du bassin de la Saône et du Doubs, Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, Voies navigables de France, Le Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée-Corse, Octobre 1998, non pag.

Les 7 familles de paysages en Rhône-Alpes, Des paysages pluriels pour un territoire singulier. DIREN Rhône Alpes, Septembre 2005, 35 p.

Le Val de saône, rencontres de la terre et des eaux. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes n°4. Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels, DIREN Rhône Alpes, Patrimoine Rhônalpin, Octobre 1992, 33 p. Extraits

Paysages et développement en Dombes – Evolution tendancielle 1945-1995. Préfecture de Région Rhône-Alpes, DIREN Rhône-Alpes, Atelier du triangle, 1997, 34p.

Pré-diagnostic environnement Dombes – Val de Saône Sud – Contrat Global de Développement. Région Rhône-Alpes, Acer campestre, 84p.

Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins versants de l'Avanon, de la Chalaronne, de la Calonne, de la Petite calonne – Rapport général. SIAE de la Moyenne Chalaronne, Communauté de Communes Val de Saône Chalaronne, Syndicat Mixte Saône et Doubs, 44p.+annexes.

Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins versants de l'Avanon, de la Chalaronne, de la Calonne, de la Petite calonne – Fiches tronçons. SIAE de la Moyenne Chalaronne, Communauté de Communes Val de Saône Chalaronne, Syndicat Mixte Saône et Doubs, non pag.

Richesses touristiques et archéologiques du canton de Châtillon-sur-Chalaronne. Pré-inventaire, Conseil général de l'Ain, Union des Associations pour la Culture et la Sauvegarde du Patrimoine des Pays de l'Ain, Office du Tourisme de Châtillon-sur-Chalaronne, 1991, 237p.

Richesses touristiques et archéologiques du canton de Thoissey. Pré-inventaire, Conseil général de l'Ain, Union des Associations pour la Culture et la Sauvegarde du Patrimoine des Pays de l'Ain, Les amis du Vieux Thoissey et de son canton, 1994, 303p.

Randonnées pédestres en Bresse, Dombes et Val de Saône. Comité départemental de randonnées pédestres de l'Ain, Lions Club, SIVOM de la Dombes à la Bresse, Districts de Montmerle 3 Rivières, Montrevel, Communautés de communes Val de Saône, Chalaronne, Canton de Pont-de-Vaux, Groupe pédestre trévoltien, MJC de Polliat, S.I. de Miribel, Foyer rural de Saint-Paul de Varax, 1993, non pag.

Schéma de cohérence territoriale – Diagnostic. Syndicat Mixte Val de Saône-Dombes, Codra Conseils Janvier 2004, 114 p.+annexes.

Schéma de Cohérence Territoriale de la Dombes. Mémoire en vue d'obtenir le diplôme d'ingénieur E.S.G.T. Tourtier Jérémy, Béture Conseil, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conservatoire des Arts et Métiers, Ecole supérieure des géomètres et topographes. Juillet 2001, 59p.

Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT - de la Dombes – Document d'Orientations générales. Syndicat du SCOT de la Dombes, sdp.conseils, Cetlyon, novembre 2005, 63p.

Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT - de la Dombes – Projet d'Aménagement et de Développement Durable - PADD. Syndicat du SCOT de la Dombes, sdp.conseils, Cetlyon, novembre 2005, 25p.

Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT - de la Dombes - Rapport de présentation. Syndicat du SCOT de la Dombes, sdp.conseils, Cetlyon, novembre 2005, 135p.

Territoires de Chalaronne – Dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière. Syndicat Mixte des Territoires de la Chalaronne, Syndicat Mixte Saône et Doubs, DIREN Rhône Alpes, Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, Région Rhône Alpes, Conseil Général de l'Ain, Mai 2005, 140 p.

Val de Saône – Dossier de classement du site du Val de Saône au titre du code de l'environnement – rapport de présentation pour la mise à l'enquête administrative. Préfecture de Région Rhône-Alpes, DIREN Rhône-Alpes, Atelier « L'Espace d'un Instant », Mars 2002, 41p.

Val de Saône : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme - Analyse de l'état initial. Direction Départementale de l'Équipement du Rhône, Groupe d'études et de programmation, Lyon, 1974, non pag.

Val de Saône : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme – Rapport de présentation. Direction Départementale de l'Équipement du Rhône, Groupe d'études et de programmation, Lyon, 1979, non pag.

Vers la réhabilitation du bocage bressan. François-xavier ABRY, Maîtrise en Ingénierie de l'Espace Rural, Ecole Supérieure Européenne de Poisy, CAUE de l'Ain, Préfecture Rhône Alpes DIREN Rhône Alpes, Novembre 1999, Extraits

## **Annexes.**